



**Centre de services scolaire  
de la Pointe-de-l'Île**  
550, 53e avenue, Montréal, QC, H1A 2T7

**ÉCOLE STE-MARGUERITE-BOURGEOYS**

11 625 rue de la Gauchetière est, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 2H8



**un architecture inc.**

5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T. 514.331.6490 F. 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

**051E15080  
21-041**

**REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2**

**2022-02-04**

**NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES: 21-034**

### NOTES AUX PLANS - NOUVEAUX

- N1 NOUVELLE PORTE ET QUINCAILLERIE DANS CADRE EXISTANT, RÉINSTALLER POIGNÉE ET CYLINDRE EXISTANTS CONSERVÉS ET PROTÉGÉS, VOIR DEVIS
- N2 NOUVEAU REVÊTEMENT DE VINYLE EN ROULEAU, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, VOIR DEVIS  
\* COULEUR ACCENT AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, VOIR DEVIS
- N3 NOUVEAU TABLEAU NUMÉRIQUE FOURNI ET POSÉ PAR CLIENT, VOIR SÉRIE A-700 POUR POSITION EXACTE
- N4 NOUVEAU TABLEAU D'AFFICHAGE TYPE 1, VOIR SÉRIE A-700, VOIR DEVIS
- N5 NOUVEAU TABLEAU COMBINÉ TYPE 4, VOIR SÉRIE A-700, VOIR DEVIS
- N6 PEINTURER TOUS LES MURS DE LA PIÈCE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, PRÉVOIR DÉCOUPAGE, VOIR TABLEAU DES FINIS PAGE A-902
- N7 PEINTURER LE MOBILIER INTÉGRÉ EXISTANT, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
- N8 PEINTURER LES CADRES DE PORTES EXISTANTS CONSERVÉS, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
- N9 NOUVELLE CONTREMARCHE EN PLAQUE D'ACIER PLIÉ SUR TOUTES LES CONTREMARCHES DE L'ESCALIER, VOIR DÉTAIL 6/A-501
- N10 NOUVELLE FENÊTRE DANS NOUVELLE OUVERTURE, VOIR PAGE A-901
- N11 NETTOYER L'INTÉRIEUR DU CABINET ET PRÉPARER LA SURFACE À PEINDRE SELON LE PROCÉDÉ SP-3, VOIR DEVIS, PEINTURER LES CABINETS DE CHAUFFAGE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
- N12 NOUVEAU SOUFFLAGE DE PLACOPLÂTRE PLEINE HAUTEUR DE TYPE S1, VOIR COMPOSITIONS TYPE PAGE A-001  
\* PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE POUR TABLEAU NUMÉRIQUE
- N13 TABLEAU BLANC CONSERVÉ À RÉINSTALLER ADJACENT AU TABLEAU NUMÉRIQUE, VOIR SÉRIE A-700
- N14 NOUVELLE PLINTHE EN CAOUTCHOUC 100mm DE HAUTEUR, VOIR DEVIS
- N15 NOUVEAU MOBILIER INTÉGRÉ, VOIR COUPES ET ÉLÉVATIONS PAGE A-801
- N16 CASIERS EXISTANTS CONSERVÉS, PROTÉGÉS ET RÉINSTALLÉS
- N17 NOUVELLE PLINTHE REMONTÉE AU PÉRIMÈTRE DE LA PIÈCE, VOIR DEVIS. PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE EN PANNEAUX DE BÉTON LÉGER, VOIR DÉTAIL 1/A-501
- N18 NOUVEAU TABLEAU D'AFFICHAGE TYPE 2, VOIR SÉRIE A-700, VOIR DEVIS
- N19 NOUVEAU TABLEAU D'AFFICHAGE TYPE 3, VOIR SÉRIE A-700, VOIR DEVIS
- N20 NOUVELLE CUVE, VOIR ING.
- N21 PLAQUE EN ACIER INOXYDABLE DE 900mm X 900mm X 3mm SUR 1300mm DE HAUTEUR, EFFECTUER LES PERCEMENTS NÉCESSAIRES POUR LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE
- N22 --
- N23 NOUVEAUX CROCHETS SUR FOND DE CLOUAGE EN PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ DE MERISIER RUSSE, VOIR 1/A-801. RAGRÉER LA PEINTURE EXISTANTE AU BESOIN
- N24 NOUVEAU TABLEAU COMBINÉ TYPE 5, VOIR SÉRIE A-700, VOIR DEVIS

6  
A-001 NOTES NOUVEAU

### NOTES AUX PLANS - DÉMOLITION

- D1 PORTE ET QUINCAILLERIE EXISTANTES À DÉMOLIR, CADRE À CONSERVER ET PROTÉGER, POIGNÉE ET CYLINDRE À CONSERVER ET PROTÉGER POUR RÉINSTALLATION, VOIR PAGE A-901, VOIR DEVIS
- D2 REVÊTEMENT DE CVC À DÉMOLIR, DALLE DE BÉTON À SCARIFIER ET RAGRÉER POUR NOUVEAU FINI DE PLANCHER, PRÉSENCE D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉCONTAMINATION
- D3 TABLEAU EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR PLAN A-701
- D4 MUR DE BLOC DE BÉTON À DÉMOLIR POUR NOUVELLE OUVERTURE, VOIR DÉTAIL 1/A-901. PRÉVOIR SOUTÈNEMENT TOUT AU LONG DES TRAVAUX
- D5 PORTE ET QUINCAILLERIE EXISTANTES À DÉMOLIR, CADRE À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR PAGE A-901, VOIR DEVIS
- D6 CASIERS EXISTANTS À DÉMANTÉLER, CONSERVER ET PROTÉGER POUR RÉINSTALLATION
- D7 PLINTHE EN CAOUTHOUC EXISTANTE À DÉMOLIR
- D8 TABLETTE EXISTANTE À DÉMOLIR
- D9 PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE EXISTANTS À DÉMOLIR, POIGNÉE ET CYLINDRE À CONSERVER ET PROTÉGER POUR RÉINSTALLATION, VOIR PAGE A-901, VOIR DEVIS
- D10 MOBILIER INTÉGRÉ À DÉMOLIR
- D11 TABLEAU D'ÉCRITURE EXISTANT À DÉMANTÉLER, CONSERVER ET PROTÉGER POUR RÉINSTALLATION, VOIR PAGE A-701
- D12 PORTES DU MOBILIER INTÉGRÉ À DÉMOLIR
- D13 CUVE EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR ING.
- D14 SOUFFLAGE EXISTANT À DÉMOLIR
- D15 CROCHETS ET FOND DE CLOUAGE EXISTANTS À DÉMOLIR

- D51 SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU À DÉMOLIR, INCLUANT TUILES ACOUSTIQUES ET SYSTÈME DE SUSPENTE
- D52 LUMINAIRE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.
- D53 TUILES ACOUSTIQUES À DÉMOLIR
- D54 RETOMBÉE DE PLACOPLÂTRE ET/OU TUILE ACCOUSTIQUE EXISTANTE À DÉMOLIR
- D55 ÉLÉMENT ÉLECTROMÉCANIQUE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.

5  
A-001 NOTES DÉMOLITION

### NOTES AUX PLANS - EXISTANTS

- E1 CADRE EXISTANT À CONSERVER
- E2 MURS EXISTANTS À PROTÉGER ET CONSERVER
- E3 PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER
- E4 FENÊTRE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER
- E5 MOBILIER INTÉGRÉ EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER
- E6 REVÊTEMENT DE PLANCHER ET PLINTHE EXISTANTS À CONSERVER ET PROTÉGER
- E7 RANGEMENT ET VITRAGE EXISTANTS À CONSERVER ET PROTÉGER
- E8 STRUCTURE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER
- E9 UNITÉ DE CHAUFFAGE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER
- E10 ÉCHELLE D'ACCÈS AU TOIT EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER
- E11 PEINTURE MURALE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER. EFFECTUER LES RETOUCHES AU BESOIN
- E12 SERVEURS À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
- E13 TUYAUTERIE ET MÉCANIQUE EXISTANTES À CONSERVER ET PROTÉGER
- E14 CASIERS EXISTANTS À CONSERVER ET PROTÉGER.
- E15 MARCHES ET STRUCTURE DE L'ESCALIER À CONSERVER ET PROTÉGER

- E51 ÉLÉMENT MÉCANIQUE EXISTANT À CONSERVER, VOIR ING.
- E52 STRUCTURE APPARENTE EXISTANTE EN BÉTON À CONSERVER ET PROTÉGER
- E53 SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER  
\* VARIANTE : PRÉVOIR SOULEVER TUILES ACOUSTIQUES POUR TRAVAUX EN ÉLECTROMÉCANIQUE
- E54 LUMINAIRE EXISTANT À CONSERVER PROTÉGER, VOIR ING.
- E55 --
- E56 DALLE DE BÉTON STRUCTURALE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER
- E57 RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER

4  
A-001 NOTES EXISTANT

### LISTE DES PLANS

#### SÉRIE A-000

- A-000 PAGE FRONTISPICE
- A-001 LISTE DES PLANS, NOTES GÉNÉRALES, NOTES TYPES ET COMPOSITIONS TYPES

#### SÉRIE A-100

- A-101 PLAN D'IMPLANTATION

#### SÉRIE A-200

- A-200 PLAN D'ENSEMBLE
- A-201 PLAN DU RDC - EXISTANT / DÉMOLITION
- A-202 PLAN DE L'ÉTAGE - EXISTANT / DÉMOLITION
- A-211 PLAN DE PLAFOND DU RDC - EXISTANT / DÉMOLITION
- A-212 PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE - EXISTANT / DÉMOLITION

#### SÉRIE A-300

- A-301 PLAN DU RDC - EXISTANT / NOUVEAU
- A-302 PLAN DE L'ÉTAGE - EXISTANT / NOUVEAU
- A-311 PLAN DE PLAFOND DU RDC - EXISTANT / NOUVEAU
- A-312 PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE - EXISTANT / NOUVEAU

#### SÉRIE A-500

- A-501 DÉTAILS TYPE

#### SÉRIE A-700

- A-701 AGRANDI CLASSE TYPIQUE - EXISTANT / DÉMOLITION
- A-702 PLAN DES TABLEAUX DU RDC - EXISTANT / NOUVEAU
- A-703 PLAN DES TABLEAUX DE L'ÉTAGE - EXISTANT / NOUVEAU

#### SÉRIE A-800

- A-801 AGRANDI DE MOBILIER ET TABLETTE - NOUVEAU

#### SÉRIE A-900

- A-901 TABLEAUX ET ÉLÉVATIONS DES PORTES, CADRES ET FENÊTRES
- A-902 TABLEAU DES FINIS

3  
A-001 LISTE DES PLANS

### NOTES GÉNÉRALES

1. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE SÉCURISER EN TOUT TEMPS LA ZONE DE TRAVAUX EN COURS;
2. ÉRIGER UNE CLÔTURE TEMPORAIRE PÉRIMÉTRIQUE SUR TOUTES LES ZONES DE TRAVAUX; LA CLÔTURE SERA À MODIFIER, DÉPLACER OU PROLONGER SELON LES EXIGENCES DES TRAVAUX EN PLACE;
3. TOUT ÉQUIPEMENT ET ÉCHAFAUDAGE DEVRA DEMEURER DANS L'ENCEINTE CLÔTURÉE;
4. CONCEVOIR ET CONSTRUIRE LES ÉCHAFAUDAGES CONFORMÉMENT À LA NORME CSA S269.2.. CONSTRUIRE DES ÉCHAFAUDAGES SÛRS, RIGIDES, SOLIDES ET BIEN ASSUJETTIS, ET LES ENTRETEENIR; LES ÉCHAFAUDAGES NE DOIVENT PAS ÊTRE APPUYÉS SUR LES MURS; ILS DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS PROMPTEMENT LORSQU'ILS NE SERONT PLUS REQUIS;
5. PROTÉGER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES CONSERVÉES;
6. ASSURER DES PASSAGES PIÉTONS SÉCURITAIRES EN TOUT TEMPS;
7. LES SOUMISSIONNAIRES DEVRONT SE FAMILIARISER AVEC LES CONDITIONS DE CHANTIER LORS DE LA VISITE DES LIEUX AVANT DE PRÉSENTER LEUR SOUMISSION ET AVERTIR L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR OU OMISSION. CES PLANS ET AUTRES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES SERVENT À DÉFINIR LES EXIGENCES TECHNIQUES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES CONCERNANT LES OUVRAGES IMPLIQUÉS. L'ENTREPRENEUR EST LE SEUL RESPONSABLE DES MOYENS ET DES TECHNIQUES UTILISÉS. IL EST TENU DE FOURNIR TOUTES LES PIÈCES NON MONTREES PRÉCISEMENT, MAIS QUI SONT REQUISES POUR COMPLÉTER LES TRAVAUX;
8. L'ENTREPRENEUR DEMEURER RESPONSABLE DE LIVRER DES INSTALLATIONS COMPLÈTES ET FONCTIONNELLES DANS TOUTS LES ASPECTS. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTES LES CONDITIONS DU SITE AVANT LE DÉBUT DU CHANTIER. TOUTES CONTRADICTIONS ET DIVERGENCES DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉES À L'ARCHITECTE ET AU REPRÉSENTANT DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE. L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DES DIMENSIONS MESURÉES À MÊME LES PLANS. L'ENTREPRENEUR DOIT COMPLÉTER LES TRAVAUX SELON LES DEVIS ET RÈGLES DE L'ART;
9. POUR TOUTES LES FENÊTRES EXISTANTES DANS LA ZONE DES TRAVAUX, PRÉVOIR DE DÉMONTÉ LES STORES, RIDEAUX ET/OU TOILES EXISTANTS, INCLUANT LES FIXATIONS, LES CONSERVER ET LES PROTÉGER. UNE FOIS LES TRAVAUX ACCOMPLIS, ILS SONT À RÉINSTALLER TEL QUE L'EXISTANT
10. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES SONT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
11. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES SONT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
12. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE MOBILIER EXISTANT ET ÉQUIPEMENTS NON MENTIONNÉS AUX PLANS SONT À CONSERVER ET PROTÉGER
13. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES TABLEAUX COMBINÉS, LES TABLEAUX D'ÉCRITURE ET LES TABLEAUX D'AFFICHAGE PRÉSENTS DANS LES PIÈCES À RÉNOVER SONT À CONSERVER ET PROTÉGER
14. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES CROCHETS MURAUX ET LEUR FOND DE CLOUAGE DANS LES PIÈCES PIÈCES SONT À DÉMOLIR
15. LES ÉCRANS DE PROJECTIONS RÉTRACTABLES DANS LES LOCAUX 205, 206 ET 207 SONT À DÉMOLIR.
16. POSITIONNER LES NOUVEAUX TABLEAUX DES CLASSES SELON LE PLAN DES TABLEAUX À LA PAGE A-702 ET A-703.
17. AVANT DE POSER LES NOUVEAUX TABLEAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE CONFIRMER LEUR POSITION EXACTE AVEC L'ARCHITECTE. LE PROCESSUS DOIT ÊTRE FAIT POUR CHAQUE UN DES LOCAUX POSSEDANTS DES TABLEAUX.
18. LES CONDUITS ÉLECTRIQUES EN SURFACE NOUVEAUX ET EXISTANTS DOIVENT ÊTRE PEINTURÉS DE LA MÊME COULEUR QUE LES MURS
19. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR RAGRÉER TOUTES LES OUVERTURES NOUVELLES OU EXISTANTES DANS LES MURS DE BLOCS DE BÉTON DANS LES LOCAUX DE LA ZONE DES TRAVAUX.

2  
A-001 NOTES GÉNÉRALES



1  
A-001 COMPOSITIONS TYPE

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

DATE	REVISION	VPP	PAR	NO.
2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP		1

ARCHITECTE:

**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET :

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
**REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2**  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE

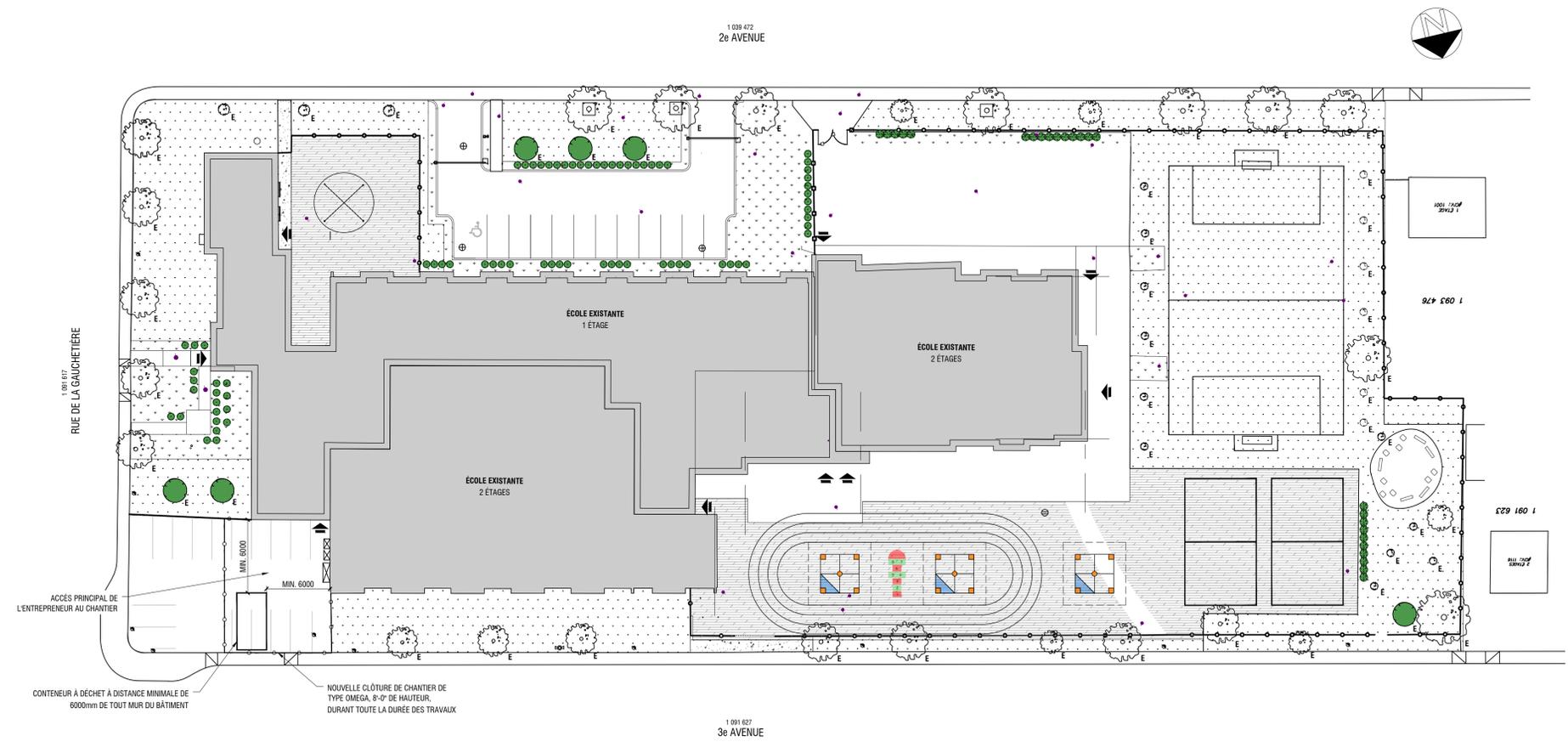
**LISTE DES PLANS, NOTES GÉNÉRALES**  
**NOTES TYPES ET COMPOSITIONS TYPES**

DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR
FXB	VPP
DATE	ÉCHELLE
2022-02-04	INDIQUÉE
DOSSIER	051E15080 21-041
RÉVISION	1

**LA VERSION  
ORIGINALE DE  
CES PLANS ET DU  
DEVIS TECHNIQUE,  
SIGNÉE ET SCÉLÉE  
EST EN POSSESSION  
DU MAÎTRE DE  
L'OUVRAGE**

**A-001**

**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.



**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

DATE	REVISION	PAR	NO.
2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1

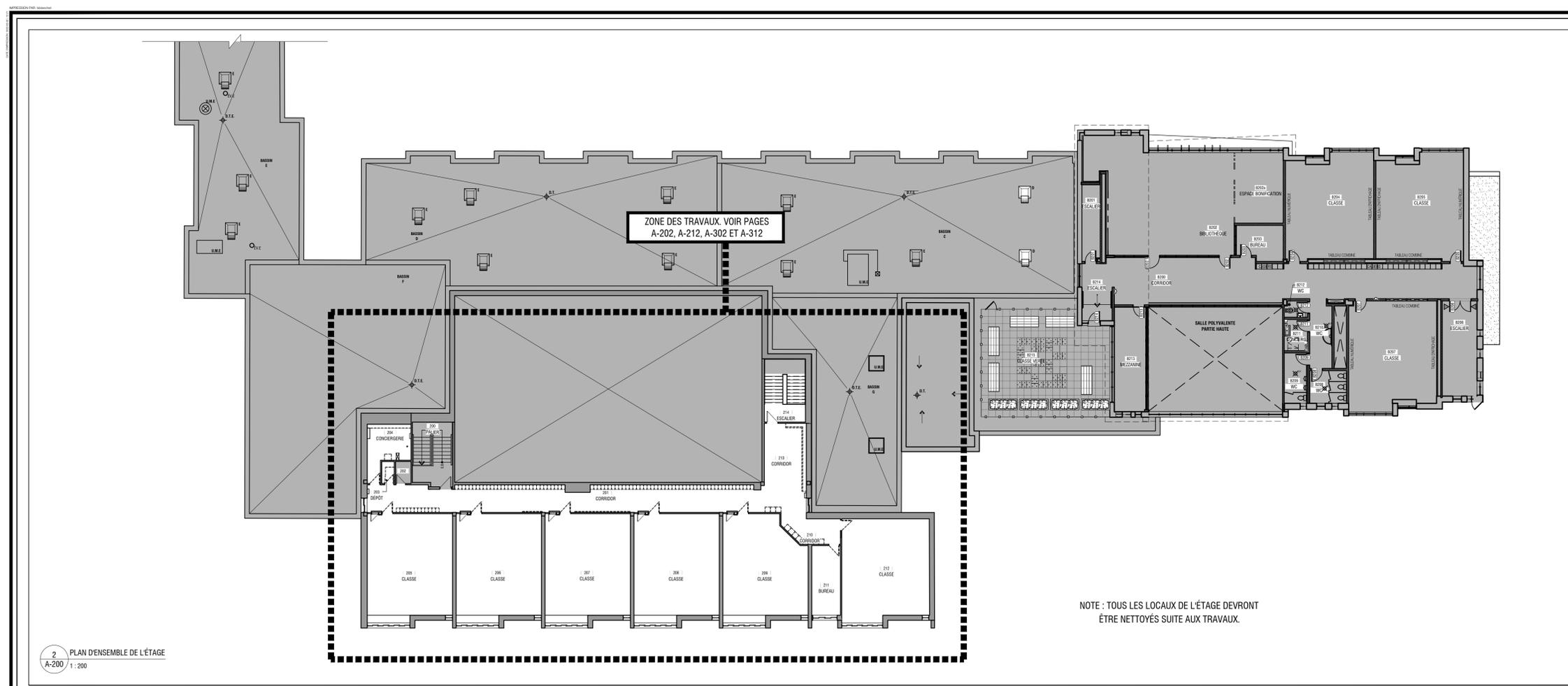
**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T 514.331.6490 F 514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

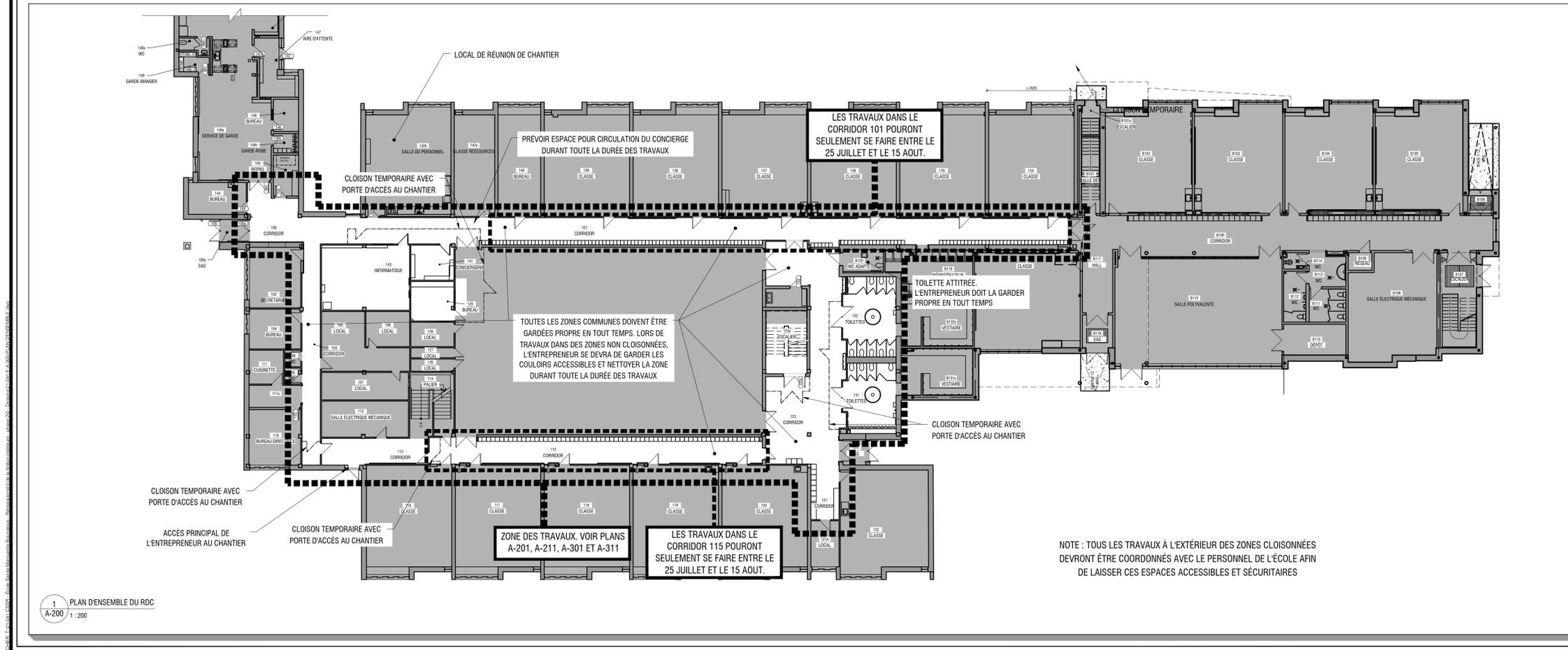
TITRE DE PLANCHE  
**PLAN D'IMPLANTATION**

DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR
FXB	VPP
DATE	ÉCHELLE
2022-02-04	1 : 300
DOSSIER	
051E15080 21-041	
RÉVISION	
1	<b>A-101</b>

**LA VERSION  
 ORIGINALE DE  
 CES PLANS ET DU  
 DEVIS TECHNIQUE,  
 SIGNÉE ET SCÉLÉE  
 EST EN POSSESSION  
 DU MAÎTRE DE  
 L'OUVRAGE**



2 PLAN D'ENSEMBLE DE L'ÉTAGE  
A-200 / 1:200



1 PLAN D'ENSEMBLE DU RDC  
A-200 / 1:200

NOTE:  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

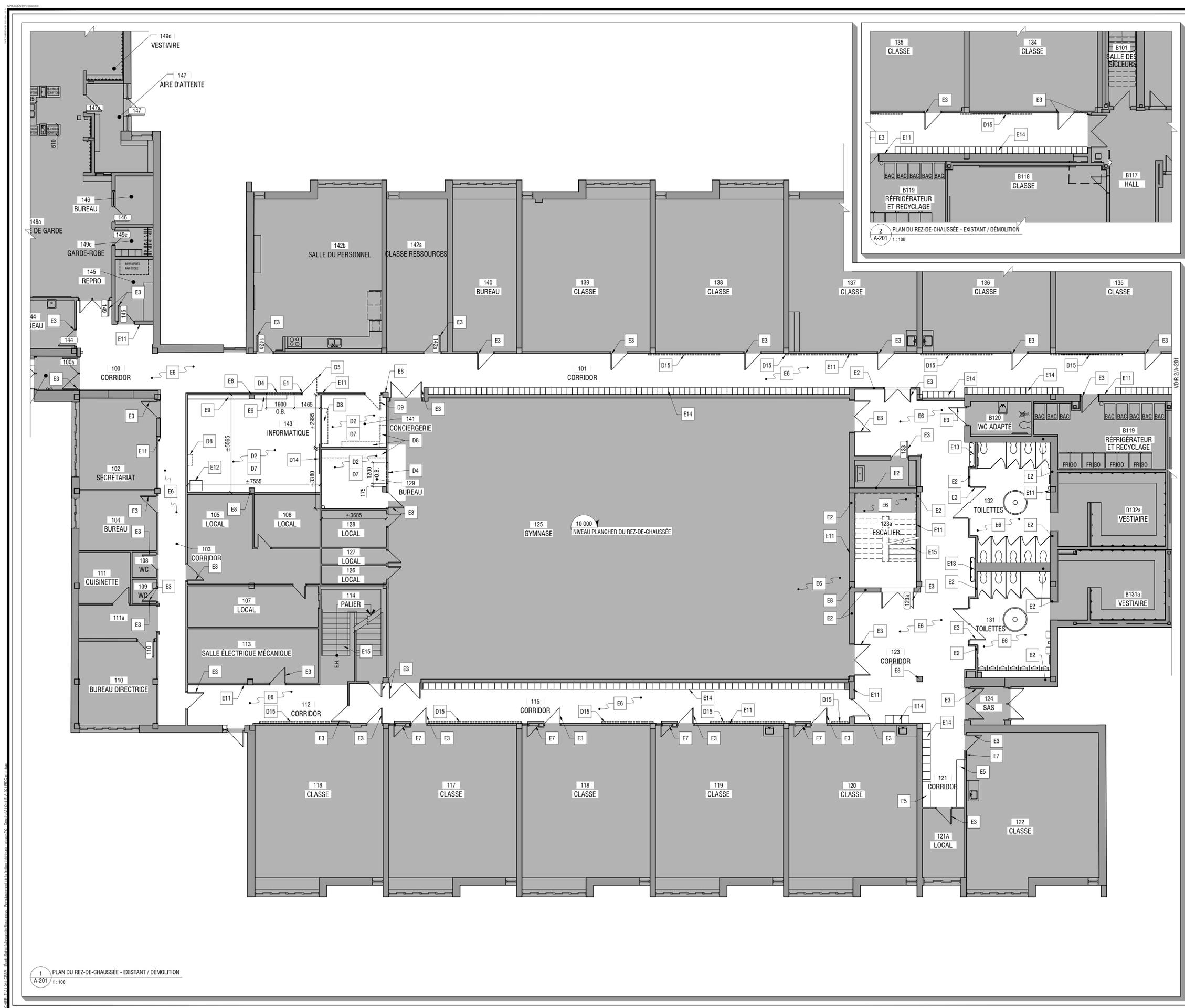
2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

ARCHITECTE:  
**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T\_514.331.6490 F.514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**PLAN D'ENSEMBLE**

<p><b>LA VERSION ORIGINALE DE CES PLANS ET DU DEVIS TECHNIQUE, SIGNÉE ET SCÉLÉE EST EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE</b></p>	DESSINÉ PAR	FXB	VÉRIFIÉ PAR	VPP
	DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1:200
	DOSSIER	051E15080 21-041		
	REVISION	1		<b>A-200</b>



1 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / DÉMOLITION  
A-201 1:100

**NOTE:**  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - CLOISON EXISTANTE À DÉMOLIR
  - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE À CONSERVER, SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - PORTE ET QUINCAILLERIE EXISTANTES À DÉMOLIR, CADRE EXISTANT À CONSERVER
  - ± xx xxx NIVEAU
  - XXXX NUMÉRO DE LOCAL
  - E7 D7 PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001
  - A-XX NUMÉRO DE DÉTAIL
  - AX DÉTAIL TYPE
  - PAGE DE DÉTAIL

**NOTES :**  
 10 000 SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES PLANCHERS SONT AU NIVEAU INDICÉ

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

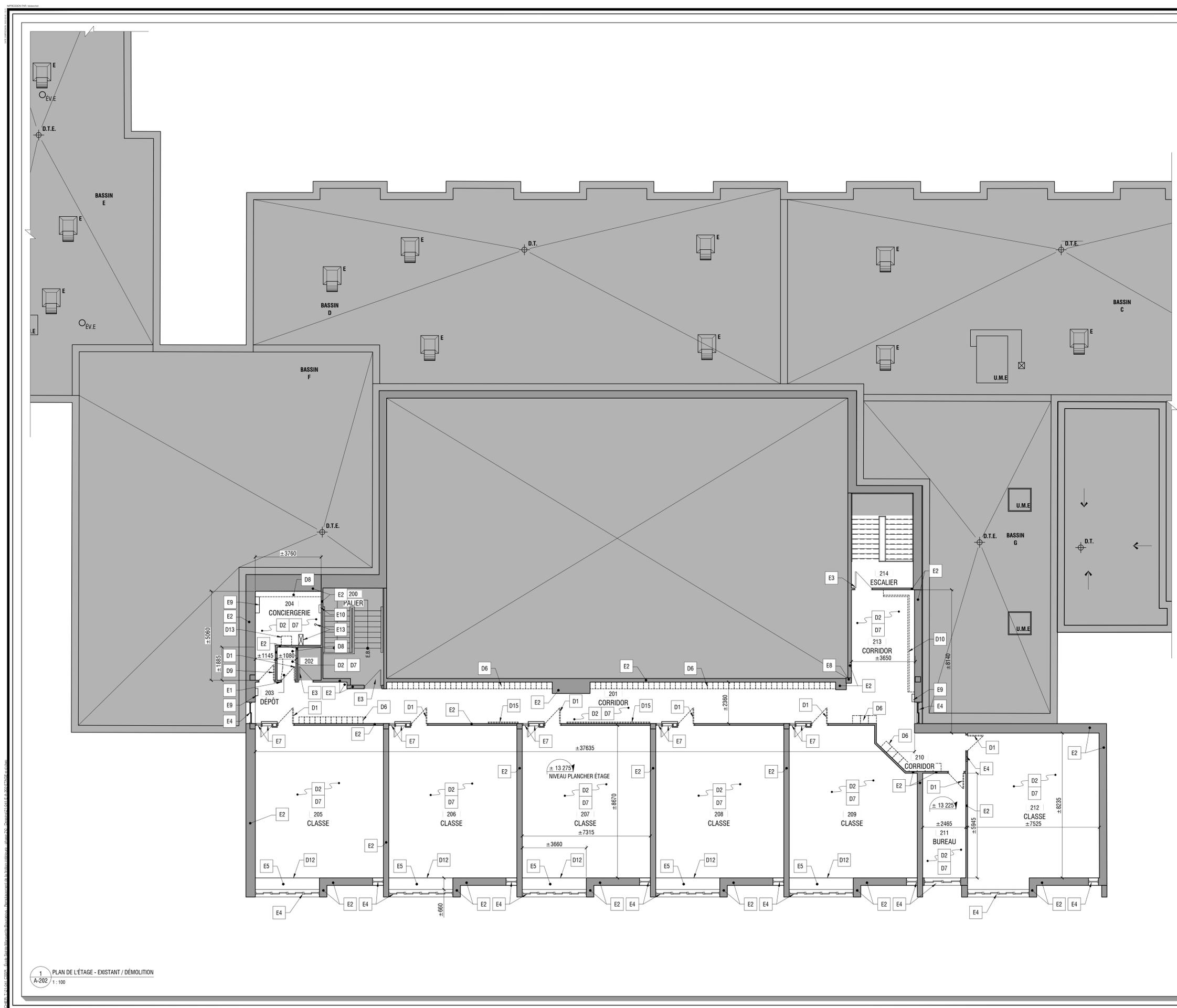
**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE**  
**EXISTANT / DÉMOLITION**

DESSINÉ PAR	FXB / CL	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080		
REVISION	21-041		
	1		<b>A-201</b>

**LA VERSION**  
**ORIGINALE DE**  
**CES PLANS ET DU**  
**DEVIS TECHNIQUE,**  
**SIGNÉE ET SCÉLÉE**  
**EST EN POSSESSION**  
**DU MAÎTRE DE**  
**L'OUVRAGE**



**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - CLOISON EXISTANTE À DÉMOLIR
  - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE À CONSERVER, SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - PORTE ET QUINCAILLERIE EXISTANTES À DÉMOLIR, CADRE EXISTANT À CONSERVER
  - ± xx xxx NIVEAU
  - XXXX NUMÉRO DE LOCAL
  - E7 D7 PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001
  - A AX NUMÉRO DE DÉTAIL  
 DÉTAIL TYPE  
 PAGE DE DÉTAIL

**NOTES :**  
 ± 13 275 SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES PLANCHERS SONT AU NIVEAU INDIQUÉ

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

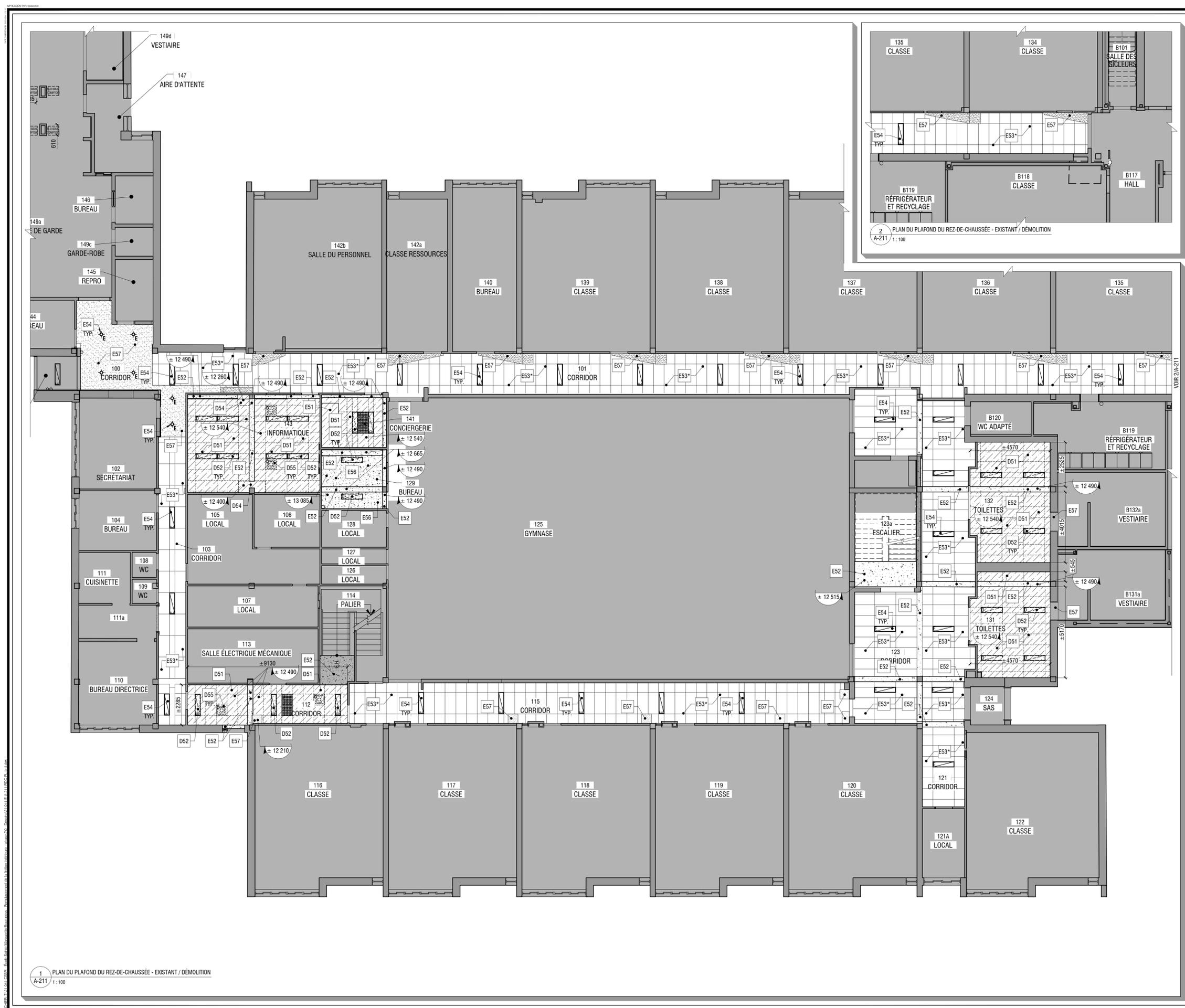
**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T\_514.331.6490 F\_514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**PLAN DE L'ÉTAGE**  
**EXISTANT / DÉMOLITION**

DESSINÉ PAR	FBX	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080 21-041		
REVISION	1		<b>A-202</b>

**LA VERSION  
 ORIGINALE DE  
 CES PLANS ET DU  
 DEVIS TECHNIQUE,  
 SIGNÉE ET SCÉLÉE  
 EST EN POSSESSION  
 DU MAÎTRE DE  
 L'OUVRAGE**



1 PLAN DU PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / DÉMOLITION  
A-211 1:100

2 PLAN DU PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / DÉMOLITION  
A-211 1:100

**NOTE:**  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER
  - CLOISON EXISTANTE À DÉMOLIR
  - TUILES ACOUSTIQUES ET SYSTÈME DE SUPENTE À DÉMOLIR
  - TUILES ACOUSTIQUES À DÉMOLIR
  - RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE À DÉMOLIR
  - STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE À CONSERVER ET PROTÉGER TOUT AU LONG DES TRAVAUX
  - RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE À CONSERVER ET PROTÉGER
  - LUMINAIRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
  - LUMINAIRE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.
  - DIFFUSEUR ET GRILLE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.
  - NIVEAU SOUS PLAFOND
  - NUMÉRO DE LOCAL
  - PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001

**NOTES :**  
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTE LA MÉCANIQUE EST À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

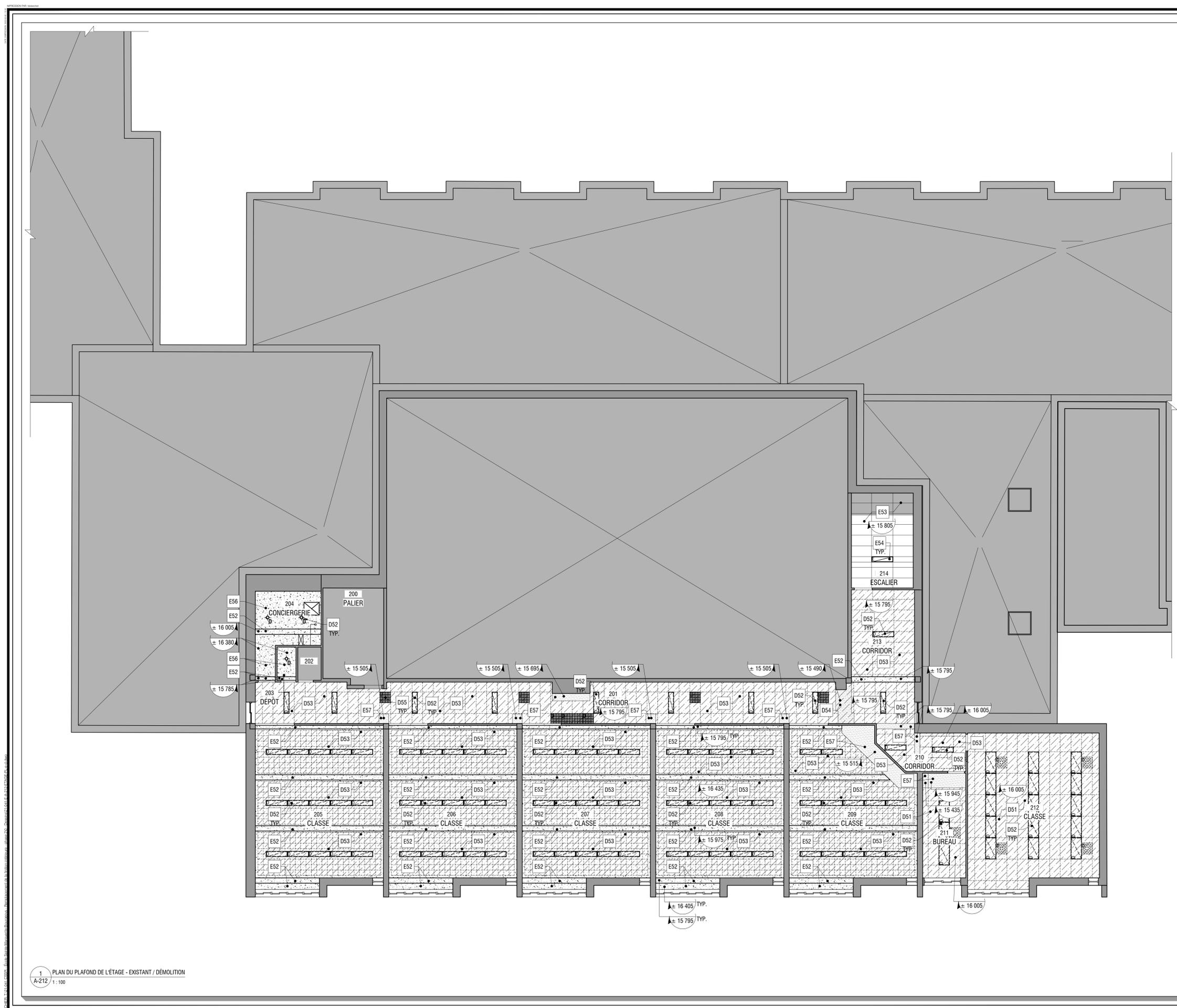
ARCHITECTE:  
**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE:  
**PLAN DU PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE**  
**EXISTANT / DÉMOLITION**

DESSINÉ PAR	FXB / CL	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080		
REVISION	21-041		
	1		<b>A-211</b>

**LA VERSION**  
**ORIGINALE DE**  
**CES PLANS ET DU**  
**DEVIS TECHNIQUE,**  
**SIGNÉE ET SCÉLÉE**  
**EST EN POSSESSION**  
**DU MAÎTRE DE**  
**L'OUVRAGE**



**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER
  - CLOISON EXISTANTE À DÉMOLIR
  - TUILES ACOUSTIQUES ET SYSTÈME DE SUPENTE À DÉMOLIR
  - TUILES ACOUSTIQUES À DÉMOLIR
  - RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE À DÉMOLIR
  - STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE À CONSERVER ET PROTÉGER TOUT AU LONG DES TRAVAUX
  - RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE À CONSERVER ET PROTÉGER
  - LUMINAIRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
  - LUMINAIRE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.
  - DIFFUSEUR ET GRILLE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.
  - NIVEAU SOUS PLAFOND
  - NUMÉRO DE LOCAL
  - PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001

**NOTES :**  
 SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTE LA MÉCANIQUE EST À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

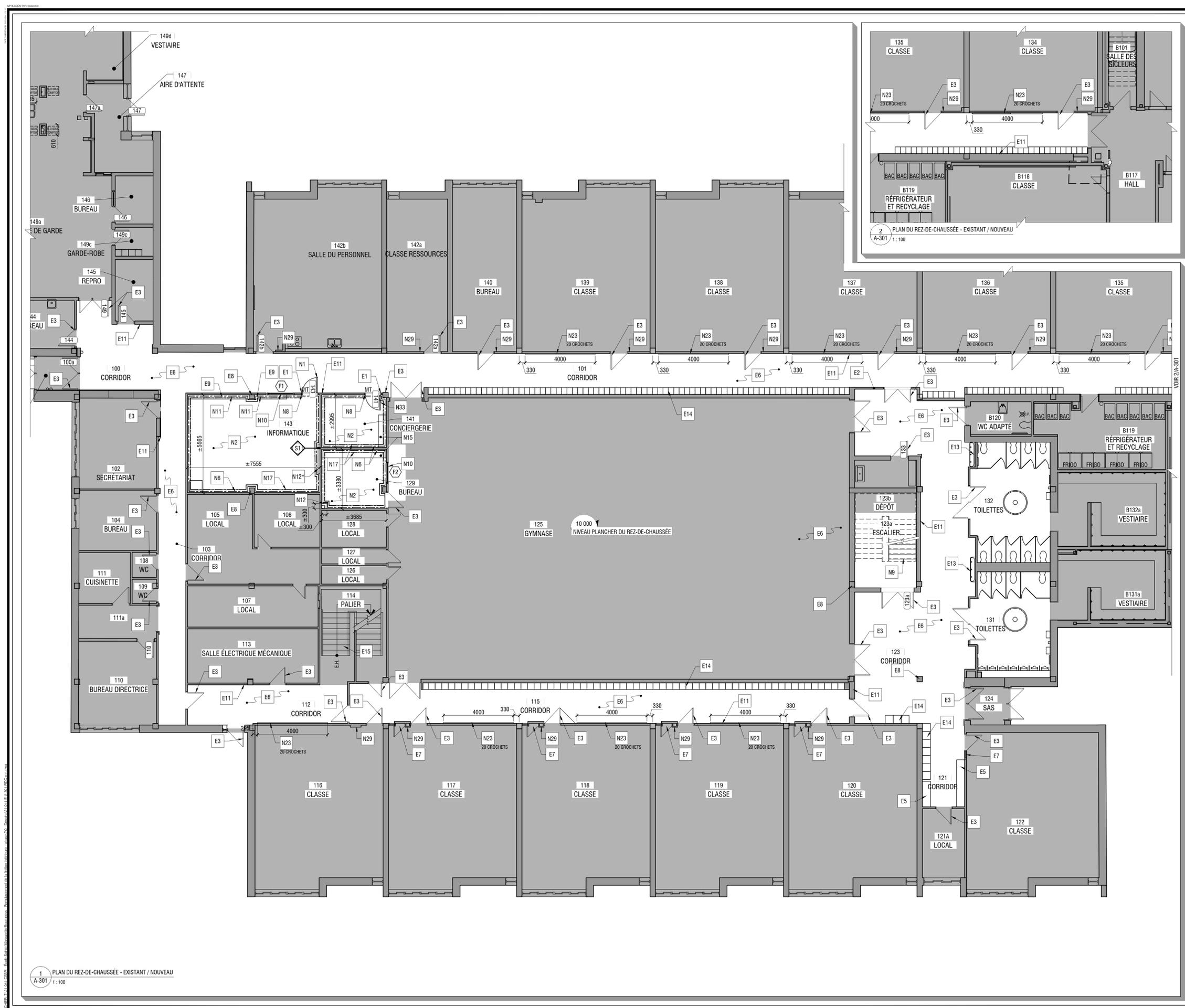
ARCHITECTE:

**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T 514.331.6490 F 514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

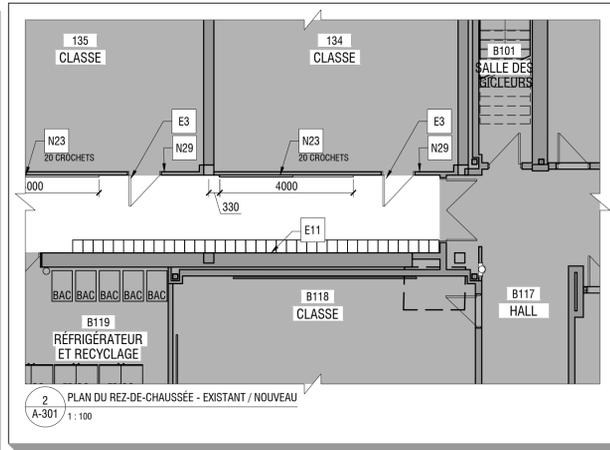
PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE:  
**PLAN DU PLAFOND DE L'ÉTAGE**  
**EXISTANT / DÉMOLITION**

<b>LA VERSION          ORIGINALE DE          CES PLANS ET DU          DEVIS TECHNIQUE,          SIGNÉE ET SCÉLÉE          EST EN POSSESSION          DU MAÎTRE DE          L'OUVRAGE</b>	DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR
	FXB / CL	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE
DOSSIER	051E15080 21-041	1 : 100
REVISION	1	<b>A-212</b>



1 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / NOUVEAU  
A-301 1:100



2 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / NOUVEAU  
A-301 1:100

**NOTE:**  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - NOUVELLE CLOISON
  - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE CONSERVÉS ET PROTÉGÉS, SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - NOUVELLE PORTE ET QUINCAILLERIE DANS CADRE EXISTANT, SAUF INDICATION CONTRAIRE; VOIR TABLEAU DES PORTES PAGE A-901 ET DEVIS
  - NUMÉRO DE PORTE
  - ± xx xxx NIVEAU
  - XXXX NUMÉRO DE LOCAL
  - E7 N7 PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001
  - A-XX NUMÉRO DE DÉTAIL
  - DÉTAIL TYPE
  - PAGE DE DÉTAIL
  - MT MOULURE DE TRANSITION
  - PEINTURE PLEINE HAUTEUR
  - PLINTHE REMONTÉE
  - PLINTHE DE CAOUTCHOUC, VOIR DEVIS
  - NOUVEAU REVÊTEMENT DE VINYLE EN ROULEAU, COULEUR ACCENT

**NOTES :**  
 10 000 SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES PLANCHERS SONT AU NIVEAU INDICUÉ

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

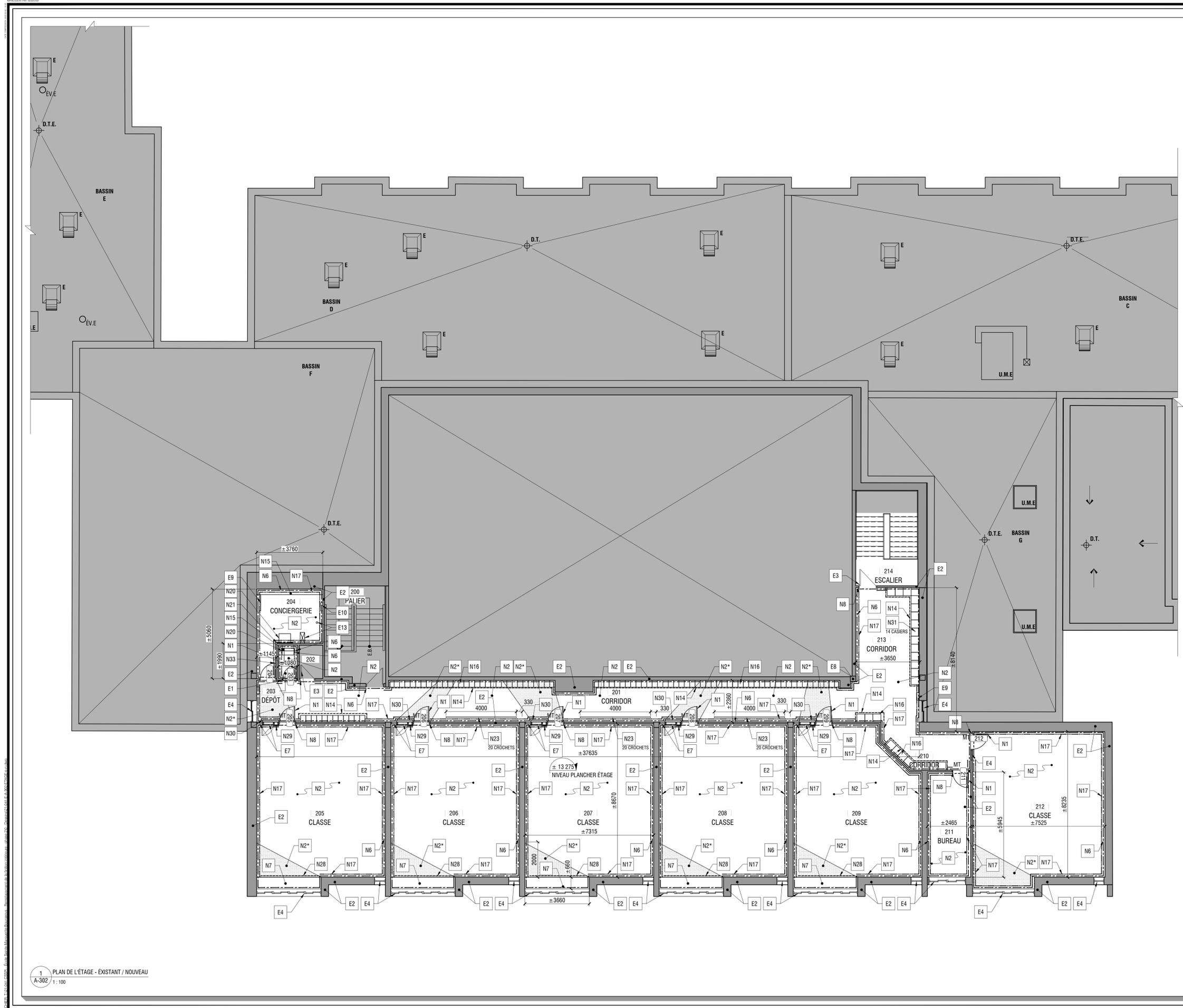
2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE**  
**EXISTANT / NOUVEAU**

LA VERSION ORIGINALE DE CES PLANS ET DU DEVIS TECHNIQUE, SIGNÉE ET SCÉLÉE EST EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE	DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR
	FXB / CL	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE
DOSSIER	051E15080	21-041
REVISION	1	<b>A-301</b>



1 PLAN DE L'ÉTAGE - EXISTANT / NOUVEAU  
A-302 / 1:100

**NOTE:**  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - NOUVELLE CLOISON
  - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE CONSERVÉS ET PROTÉGÉS, SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - NOUVELLE PORTE ET QUINCAILLERIE DANS CADRE EXISTANT, SAUF INDICATION CONTRAIRE; VOIR TABLEAU DES PORTES PAGE A-901 ET DEVIS
  - NUMÉRO DE PORTE
  - NIVEAU
  - NUMÉRO DE LOCAL
  - PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001
  - NUMÉRO DE DÉTAIL
  - DÉTAIL TYPE
  - PAGE DE DÉTAIL
  - MT MOULURE DE TRANSITION
  - PEINTURE PLEINE HAUTEUR
  - PLINTHE REMONTÉE
  - PLINTHE DE CAOUTCHOUC, VOIR DEVIS
  - NOUVEAU REVÊTEMENT DE VINYLE EN ROULEAU, COULEUR ACCENT

**NOTES :**  
 SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES PLANCHERS SONT AU NIVEAU INDIQUÉ

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

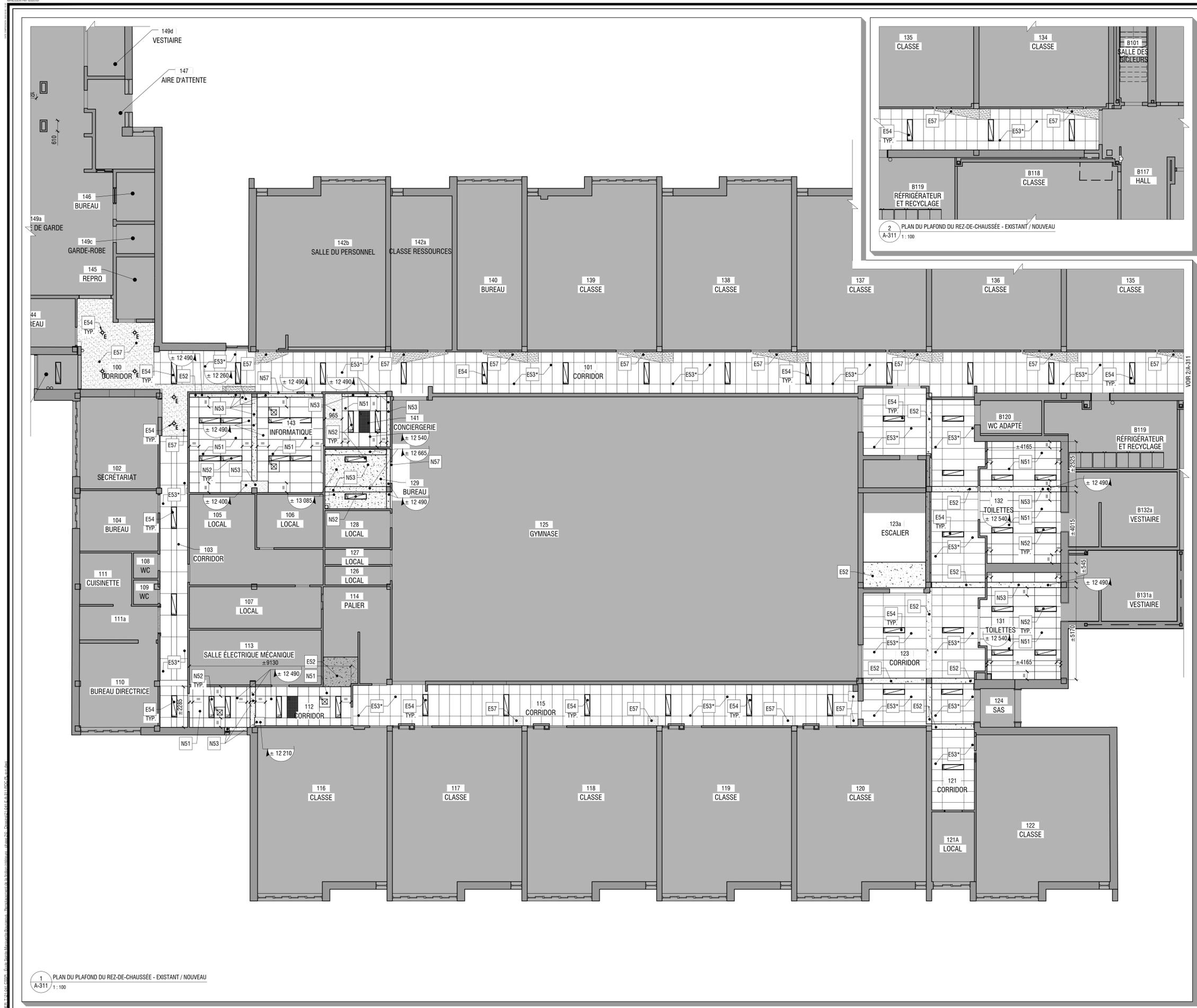
**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**PLAN DE L'ÉTAGE**  
**EXISTANT / NOUVEAU**

DESSINÉ PAR	FXB	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1:100
DOSSIER	051E15080		
REVISION	21-041		
	1		<b>A-302</b>

**LA VERSION**  
**ORIGINALE DE**  
**CES PLANS ET DU**  
**DEVIS TECHNIQUE,**  
**SIGNÉE ET SCÉLÉE**  
**EST EN POSSESSION**  
**DU MAÎTRE DE**  
**L'OUVRAGE**



1 PLAN DU PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / NOUVEAU  
A-311 1:100

2 PLAN DU PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE - EXISTANT / NOUVEAU  
A-311 1:100

**NOTE:**  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDE:**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - NOUVELLE CLOISON
  - SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU 610mm x 1220mm, VOIR DEVIS
  - STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE CONSERVÉE ET PROTÉGÉE
  - RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE
  - NOUVELLE RETOMBÉE DE MERISIER RUSSÉ
  - LUMINAIRE EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ, VOIR ING.
  - NOUVEAU LUMINAIRE, VOIR ING.
  - NOUVEAU DIFFUSEUR ET GRILLE, VOIR ING.
  - NIVEAU SOUS PLAFOND
  - NUMÉRO DE LOCAL
  - PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

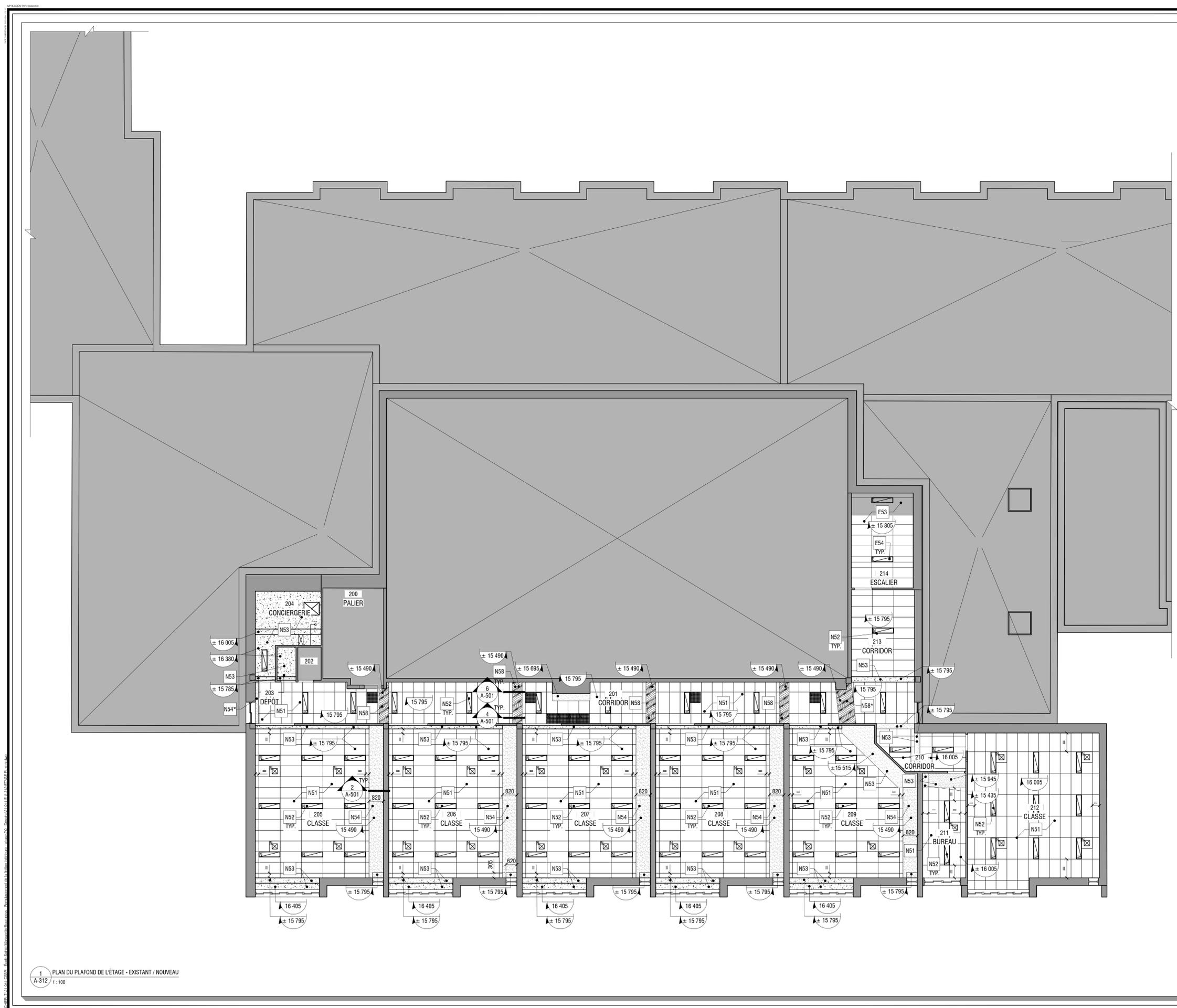
ARCHITECTE:  
**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE:  
**PLAN DU PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE**  
**EXISTANT / NOUVEAU**

DESSINÉ PAR	FXB / CL	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080 21-041		
RÉVISION	1		<b>A-311</b>

**LA VERSION**  
**ORIGINALE DE**  
**CES PLANS ET DU**  
**DEVIS TECHNIQUE,**  
**SIGNÉE ET SCÉLÉE,**  
**EST EN POSSESSION**  
**DU MAÎTRE DE**  
**L'OUVRAGE**



**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDE :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - NOUVELLE CLOISON
  - SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU 610mm x 1220mm, VOIR DEVIS
  - STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE CONSERVÉE ET PROTÉGÉE
  - RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE
  - NOUVELLE RETOMBÉE DE MERISIER RUSSÉ
  - LUMINAIRE EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ, VOIR ING.
  - NOUVEAU LUMINAIRE, VOIR ING.
  - NOUVEAU DIFFUSEUR ET GRILLE, VOIR ING.
  - NIVEAU SOUS PLAFOND
  - NUMÉRO DE LOCAL
  - PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

ARCHITECTE:

**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T 514.331.6490 F 514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

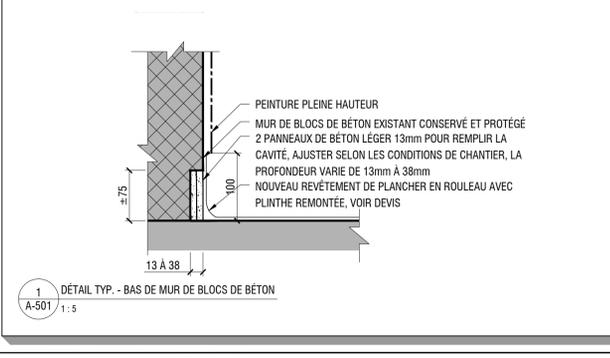
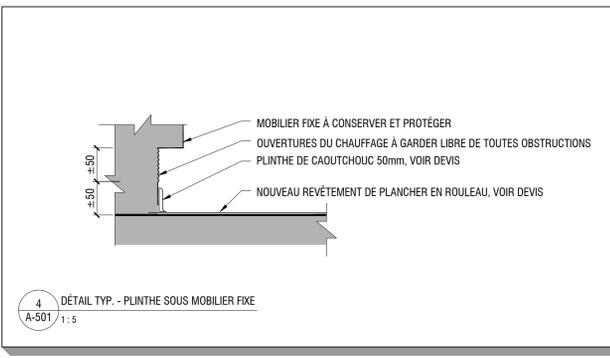
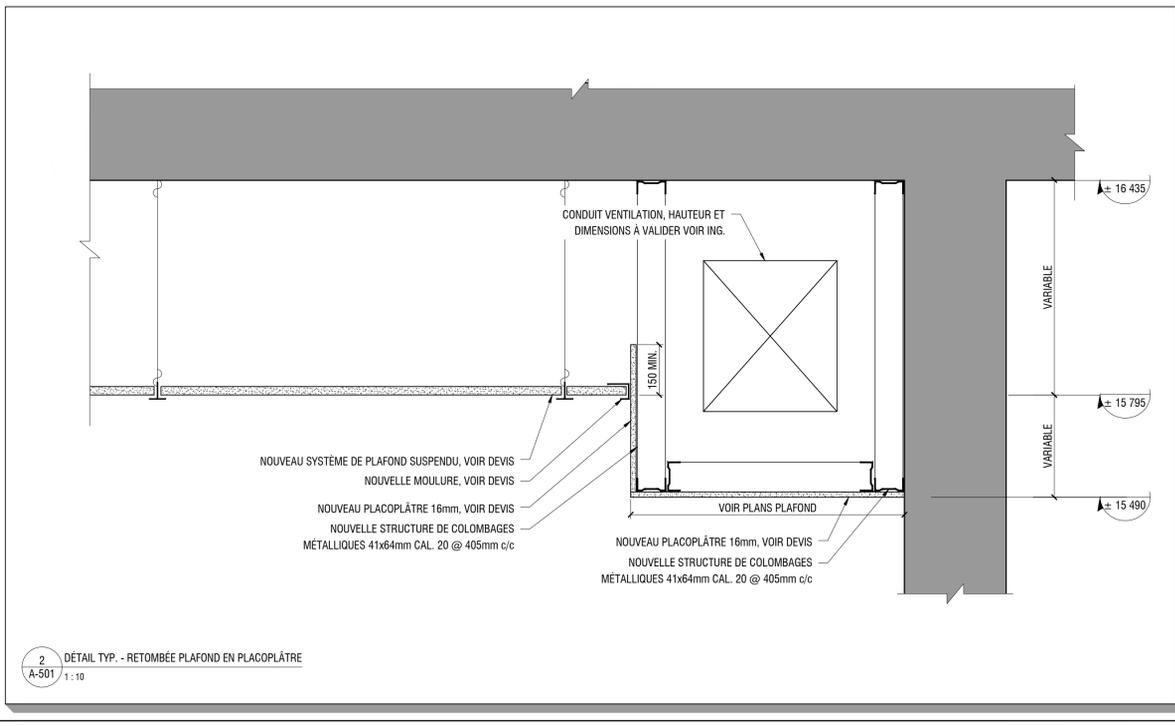
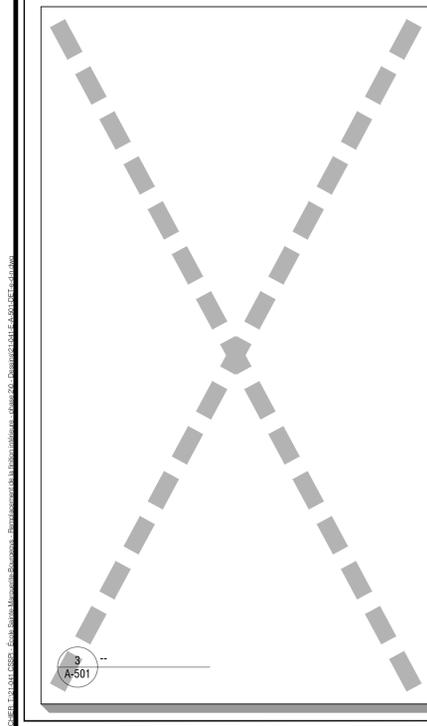
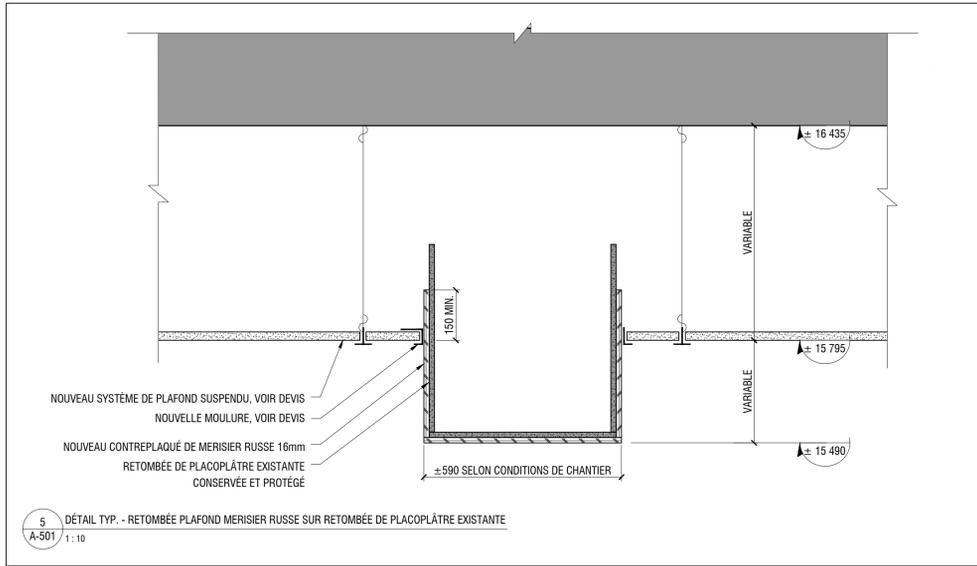
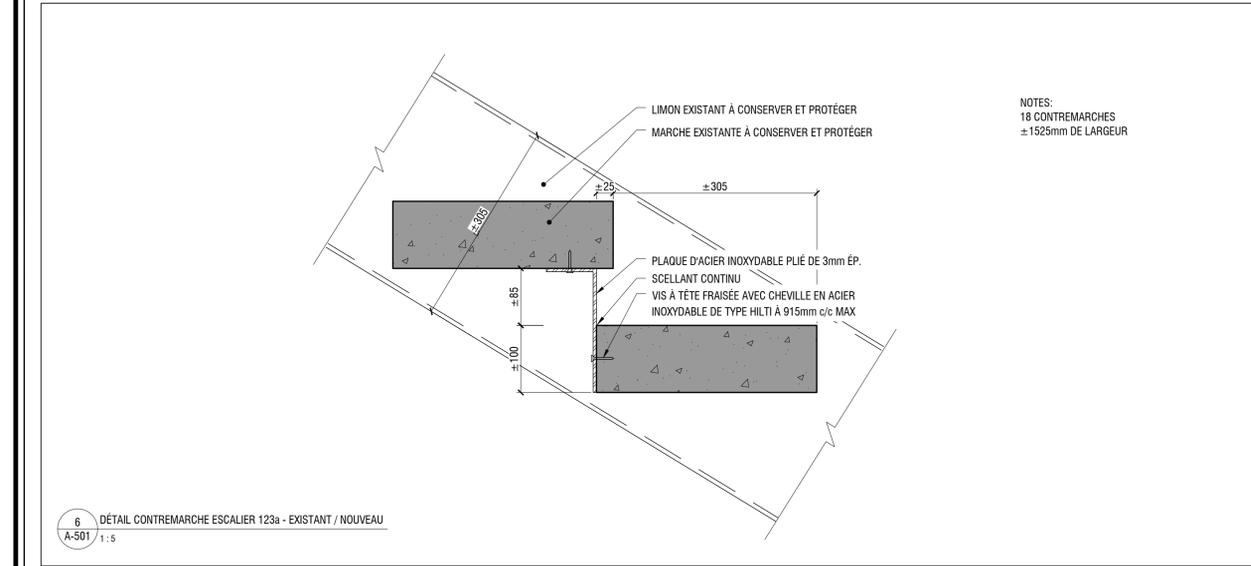
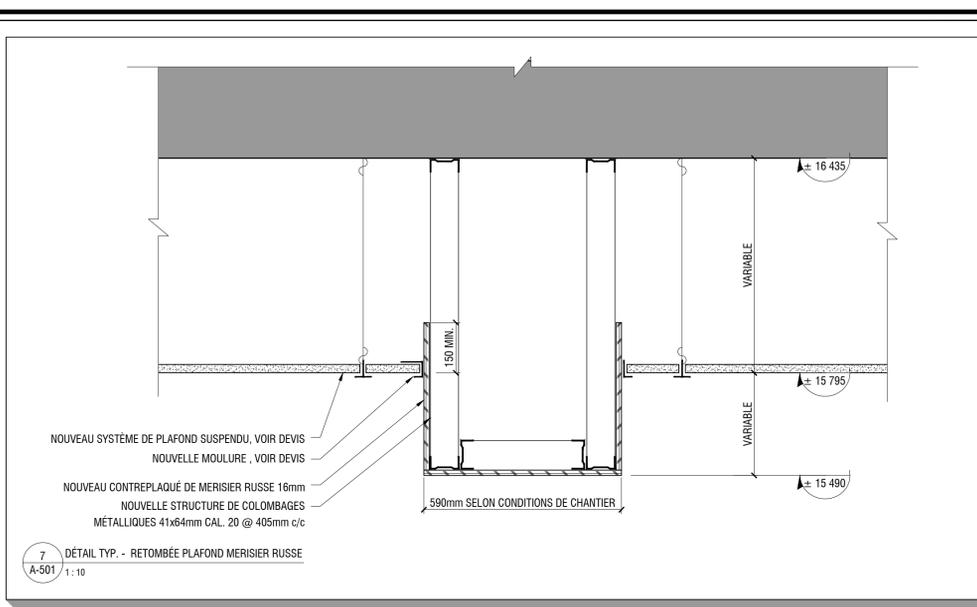
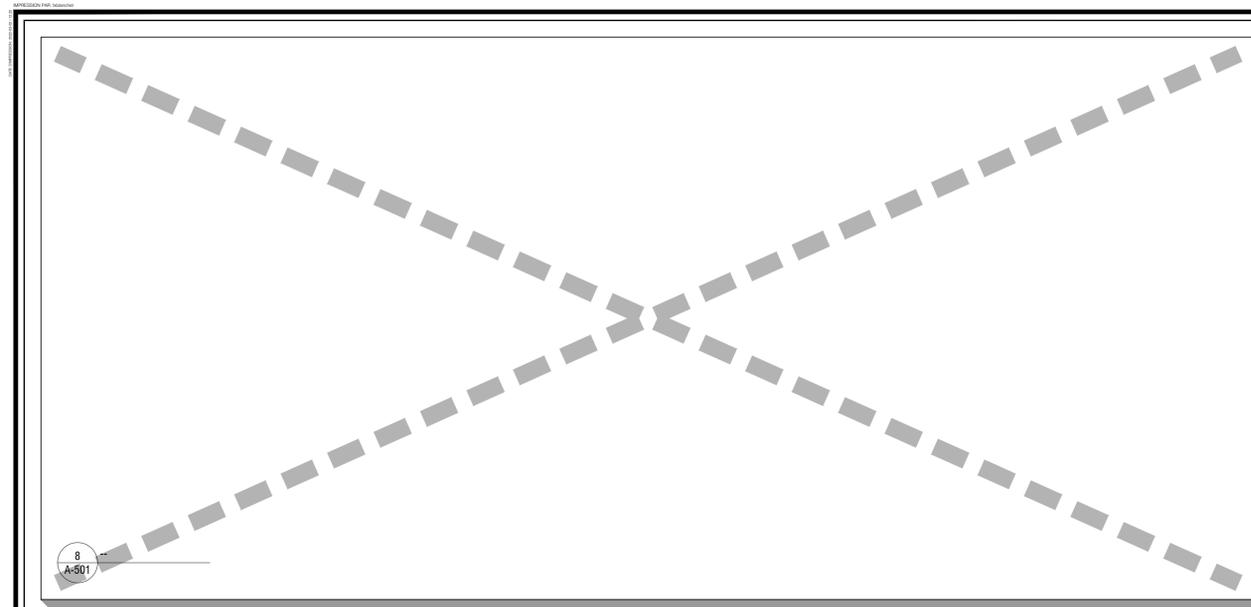
PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE:  
**PLAN DU PLAFOND DE L'ÉTAGE**  
**EXISTANT / NOUVEAU**

DESSINÉ PAR	FXB / CL	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080		
REVISION	21-041		
	1		<b>A-312</b>

**LA VERSION  
 ORIGINALE DE  
 CES PLANS ET DU  
 DEVIS TECHNIQUE,  
 SIGNÉE ET SCÉLÉE  
 EST EN POSSESSION  
 DU MAÎTRE DE  
 L'OUVRAGE**

1 PLAN DU PLAFOND DE L'ÉTAGE - EXISTANT / NOUVEAU  
 A-312 1:100



NOTE:  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

DATE	REVISION	PAR	NO.
2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1

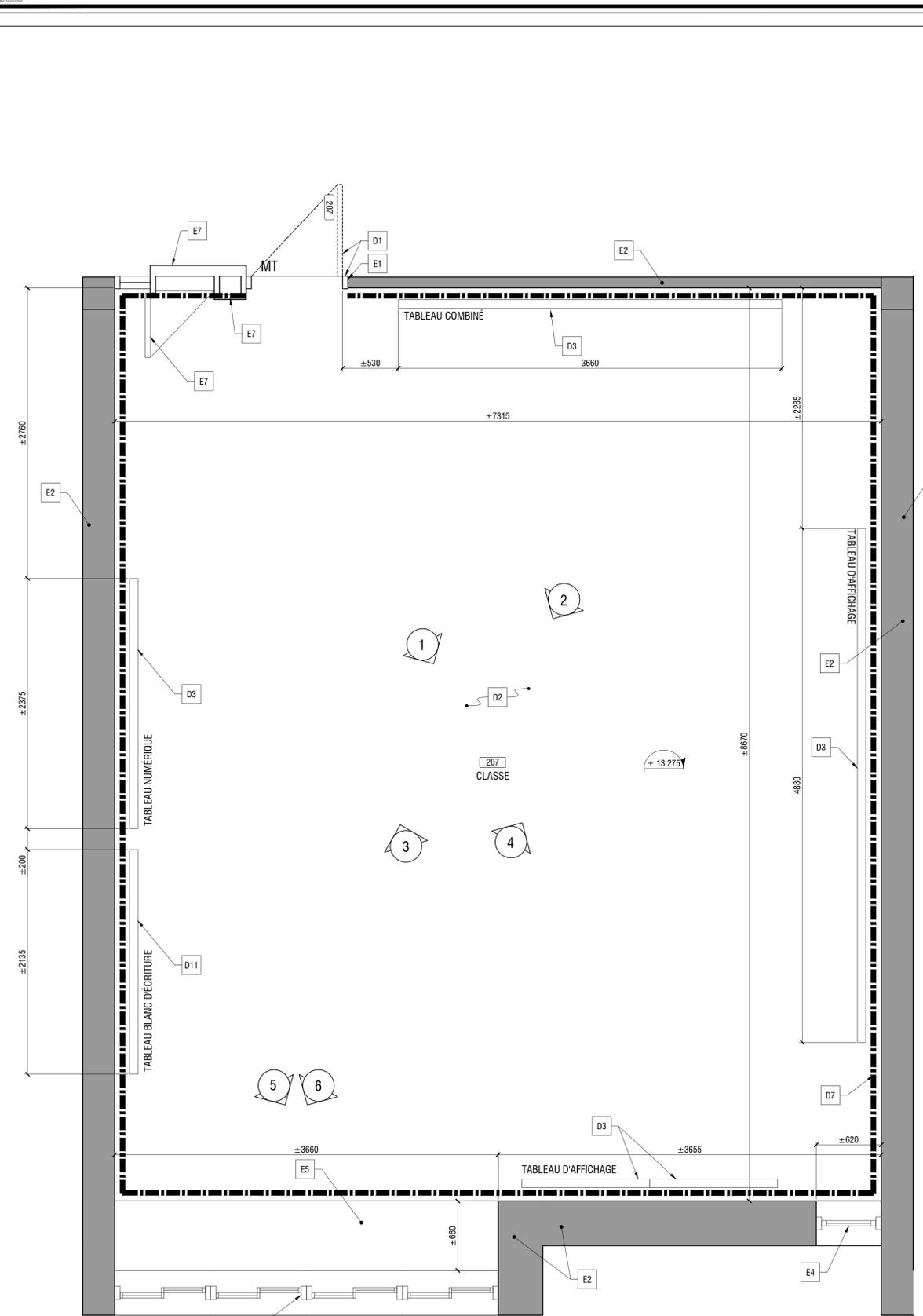
ARCHITECTE:  
**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
**REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2**  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE: **DÉTAILS TYPIQUES**

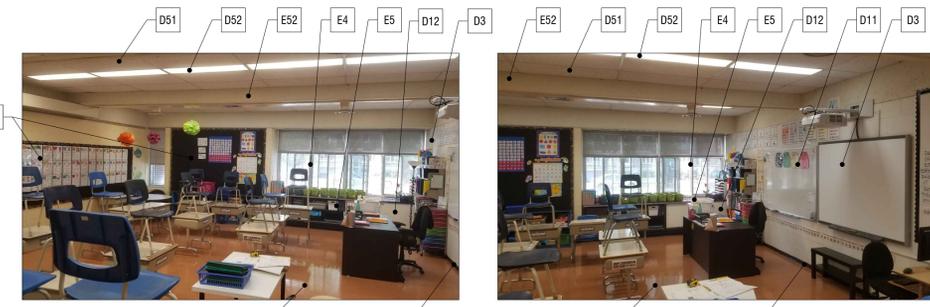
DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR
FXB / CL	VPP
DATE	ÉCHELLE
2022-02-04	INDIQUÉE
DOSSIER	
051E15080 21-041	
REVISION	
1	<b>A-501</b>

**LA VERSION ORIGINALE DE CES PLANS ET DU DEVIS TECHNIQUE, SIGNÉE ET SCÉLLÉE EST EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**



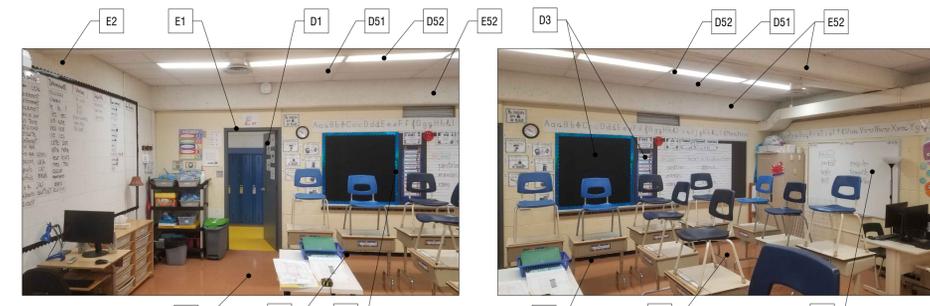
NOTE : SAUF INDICATION CONTRAIRE, CE PLAN REPRÉSENTE LA POSITION TYPIQUE DES TABLEAUX EXISTANTS, CELLE-CI PEUT DIFFÉRER SELON LE LOCAL. TOUS LES TABLEAUX D'AFFICHAGES ET TABLEAUX COMBINÉS SONT À DÉMOLIR. LES TABLEAUX BLANCS D'ÉCRITURE SONT À DÉMANTÉLER ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION. LE TABLEAU NUMÉRIQUE SERA DÉMANTÉLÉ PAR LE CLIENT PRÉALABLEMENT AUX TRAVAUX

1 AGRANDI CLASSE TYPIQUE - EXISTANT/DÉMOLITION  
A-701 / 1:25



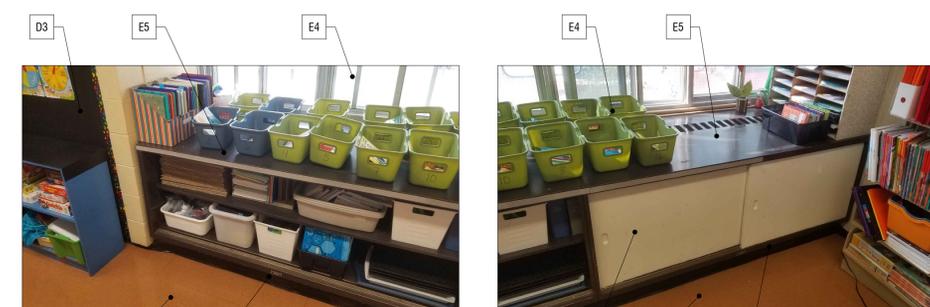
1 PHOTO

2 PHOTO



3 PHOTO

4 PHOTO



5 PHOTO

6 PHOTO

NOTE : LES PHOTOS CI-DESSUS REPRÉSENTENT UNE CLASSE SIMILAIRE, ELLES SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET NON-EXHAUSTIVES.

NOTE:  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T\_514.331.6490 F.514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**AGRANDI CLASSE TYPIQUE**  
**EXISTANT / DÉMOLITION**

DESSINÉ PAR	FXB	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1:25
DOSSIER	051E15080 21-041		
RÉVISION	1		<b>A-701</b>

LA VERSION  
ORIGINALE DE  
CES PLANS ET DU  
DEVIS TECHNIQUE,  
SIGNÉE ET SCÉLÉE  
EST EN POSSESSION  
DU MAÎTRE DE  
L'OUVRAGE



**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - NOUVELLE CLOISON
  - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE CONSERVÉS, SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - NOUVELLE PORTE ET QUINCAILLERIE DANS CADRE EXISTANT, SAUF INDICATION CONTRAIRE; VOIR TABLEAU DES PORTES PAGE A-901 ET DEVIS
  - NUMÉRO DE PORTE
  - ± xx xxx NIVEAU
  - XXXX NUMÉRO DE LOCAL
  - E7 N7 PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001
  - NUMÉRO DE DÉTAIL
  - DÉTAIL TYPE
  - PAGE DE DÉTAIL
  - MT MOULURE DE TRANSITION
  - PEINTURE PLEINE HAUTEUR
  - PLINTHE REMONTÉE
  - PLINTHE DE CAOUTCHOUC, VOIR DEVIS

**NOTES :**  
 VOIR PAGE A-701 POUR LES TABLEAUX TYPIQUES DES CLASSES

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

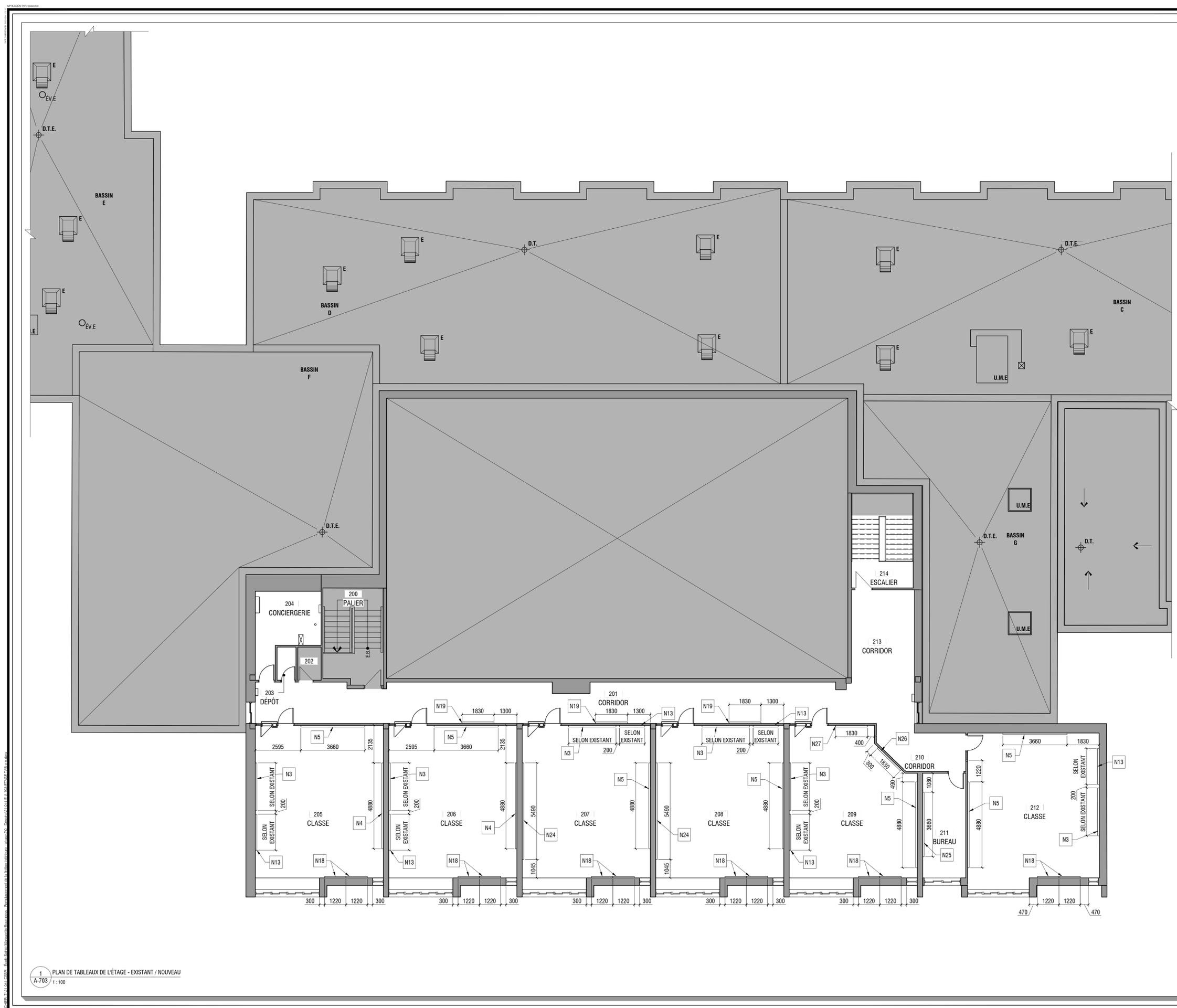
**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T 514.331.6490 F 514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**PLAN DE TABLEAUX DU REZ-DE-CHAUSSEE**  
**EXISTANT / NOUVEAU**

DESSINÉ PAR	FXB	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080 21-041		
RÉVISION	1		<b>A-702</b>

**LA VERSION  
 ORIGINALE DE  
 CES PLANS ET DU  
 DEVIS TECHNIQUE,  
 SIGNÉE ET SCÉLÉE  
 EST EN POSSESSION  
 DU MAÎTRE DE  
 L'OUVRAGE**



**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDES :**
- MUR ET/OU CLOISON EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
  - NOUVELLE CLOISON
  - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE CONSERVÉS, SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - NOUVELLE PORTE ET QUINCAILLERIE DANS CADRE EXISTANT, SAUF INDICATION CONTRAIRE; VOIR TABLEAU DES PORTES PAGE A-901 ET DEVIS
  - NUMÉRO DE PORTE
  - NIVEAU
  - NUMÉRO DE LOCAL
  - PORTÉE DES TRAVAUX, VOIR PAGE A-001
  - NUMÉRO DE DÉTAIL
  - DÉTAIL TYPE
  - PAGE DE DÉTAIL
  - MT MOULURE DE TRANSITION
  - PEINTURE PLEINE HAUTEUR
  - PLINTHE REMONTÉE
  - PLINTHE DE CAOUTCHOUC, VOIR DEVIS

**NOTES :**  
 VOIR PAGE A-701 POUR LES TABLEUX TYPIQUES DES CLASSES

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

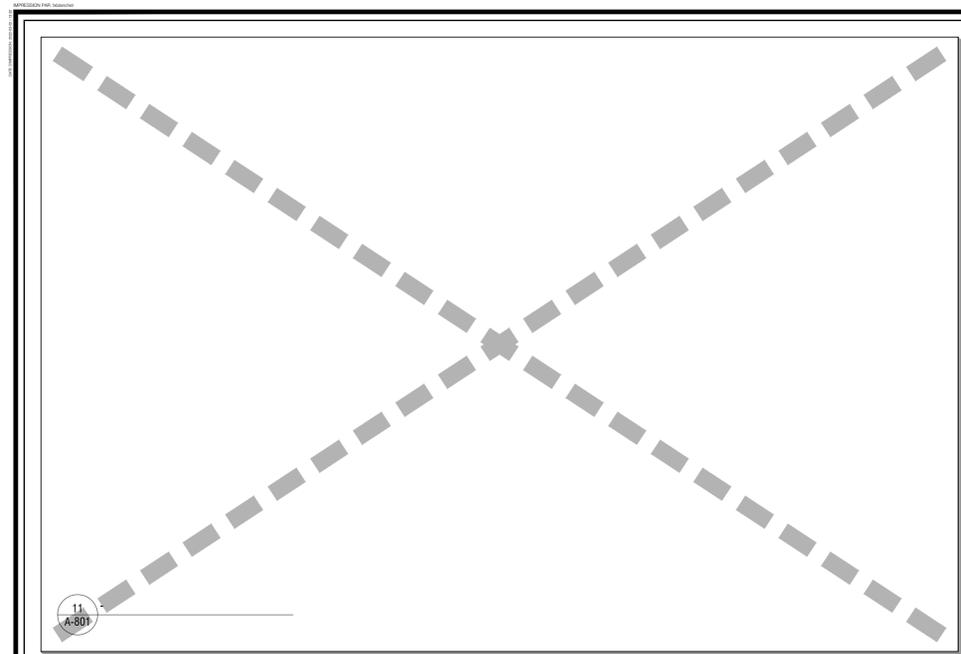
**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T\_514.331.6490 F.514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

PROJET :  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

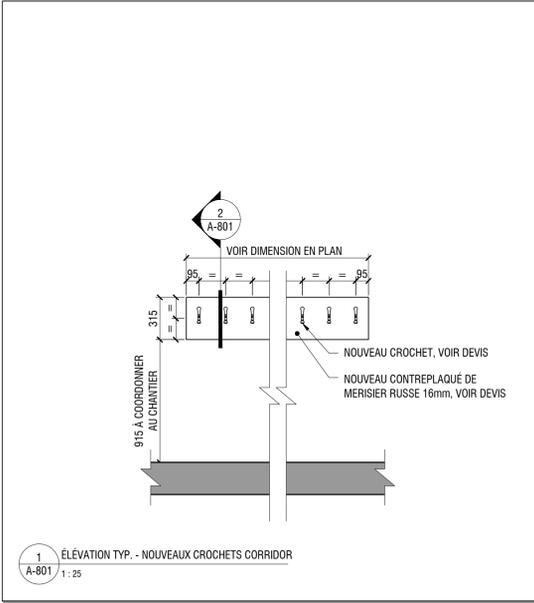
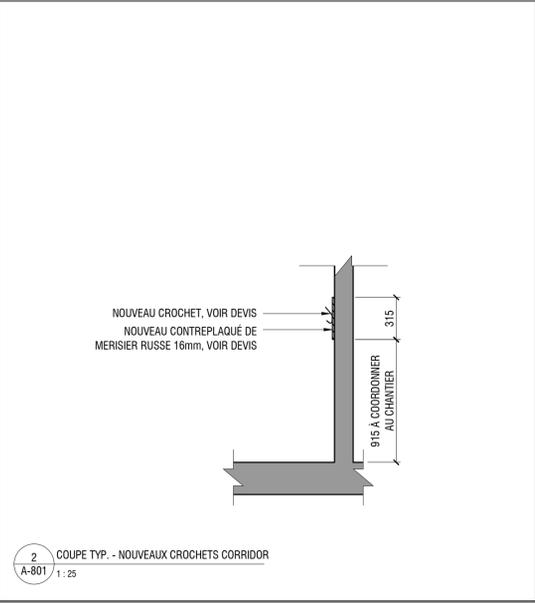
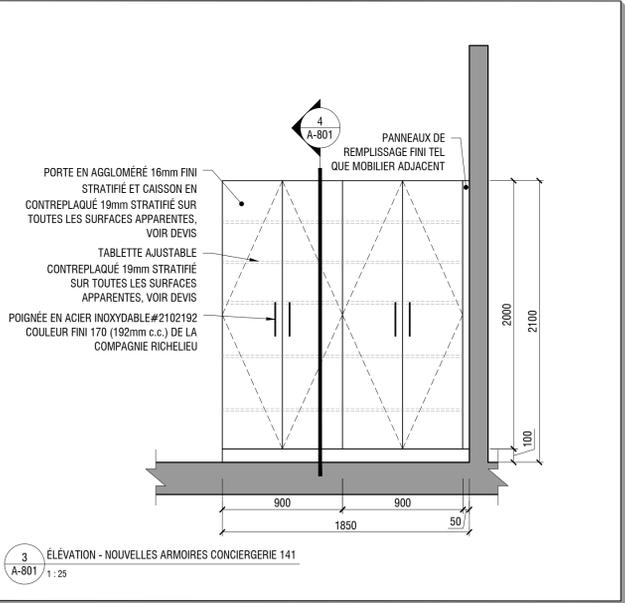
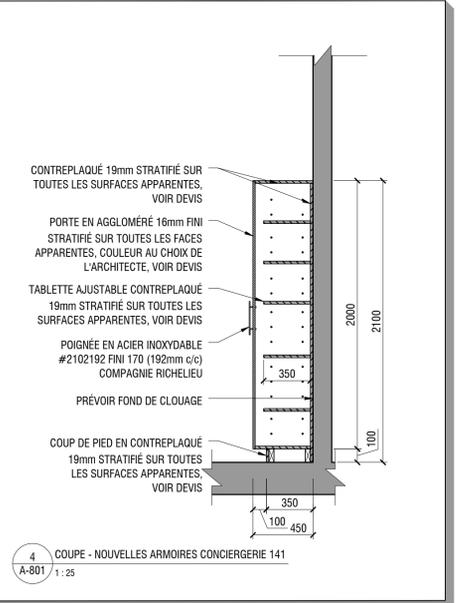
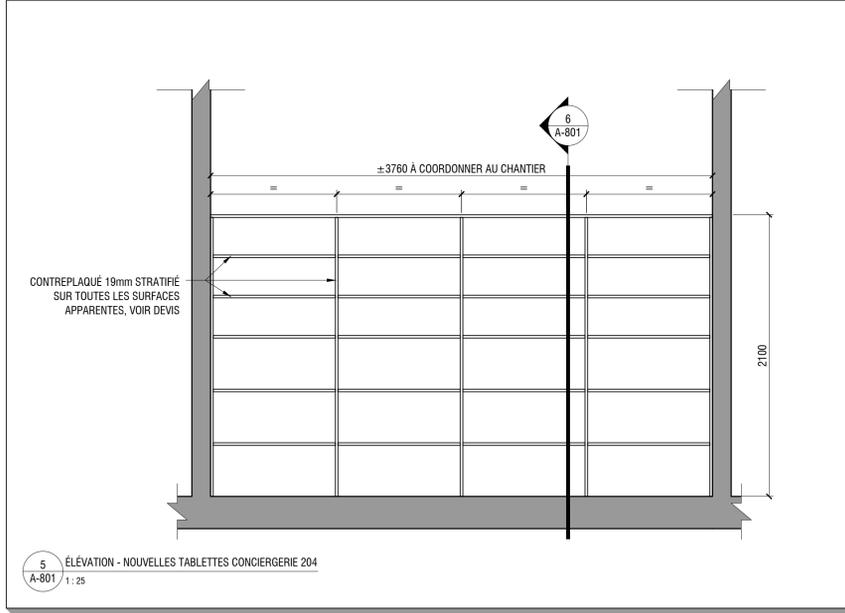
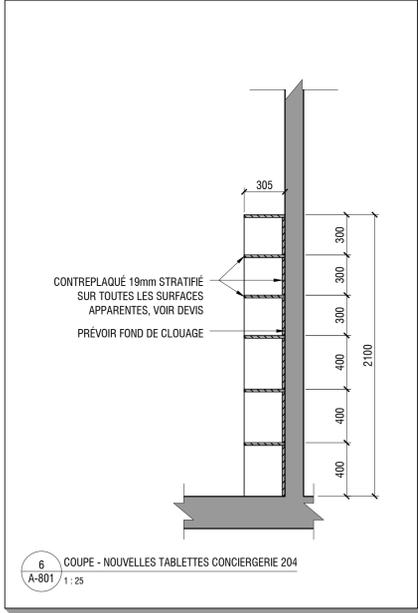
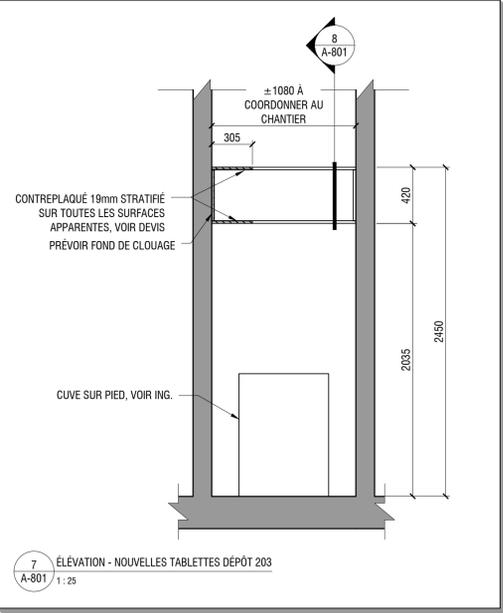
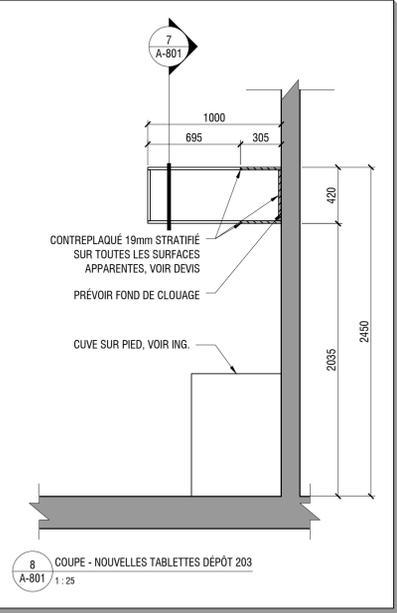
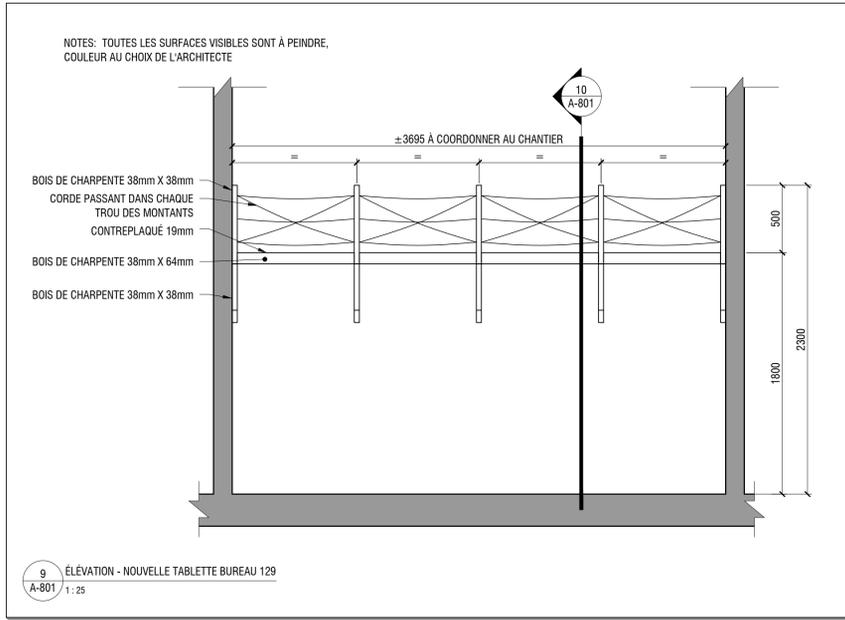
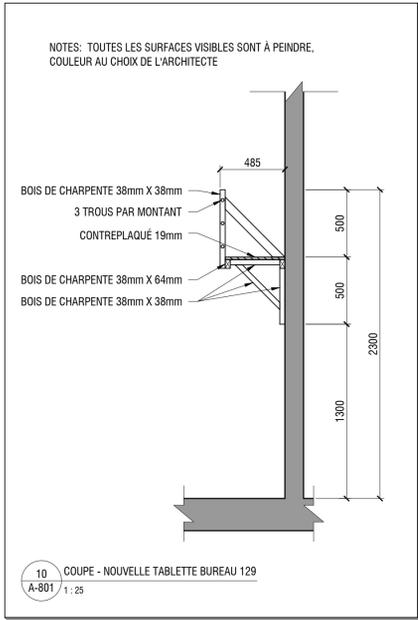
TITRE DE PLANCHE  
**PLAN DE TABLEUX DE L'ÉTAGE**  
**EXISTANT / NOUVEAU**

DESSINÉ PAR	FXB	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	1 : 100
DOSSIER	051E15080 21-041		
RÉVISION	1		<b>A-703</b>

**LA VERSION  
 ORIGINALE DE  
 CES PLANS ET DU  
 DEVIS TECHNIQUE,  
 SIGNÉE ET SCÉLÉE  
 EST EN POSSESSION  
 DU MAÎTRE DE  
 L'OUVRAGE**



11  
A-801



NOTE:  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

DATE	REVISION	PAR	NO.
2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1

**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T\_514.331.6490 F\_514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

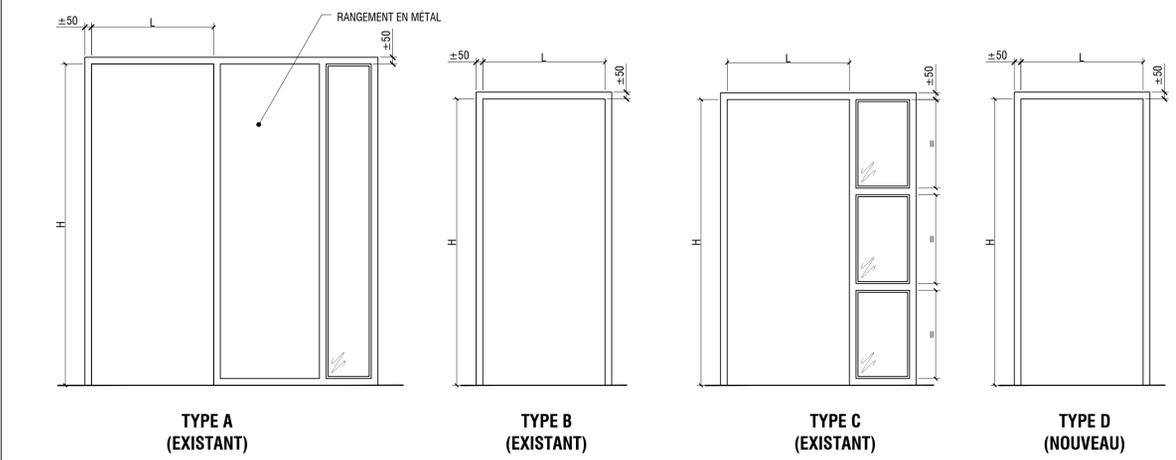
PROJET:  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**AGRANDI DE MOBILIER DE TABLETTE NOUVEAU**

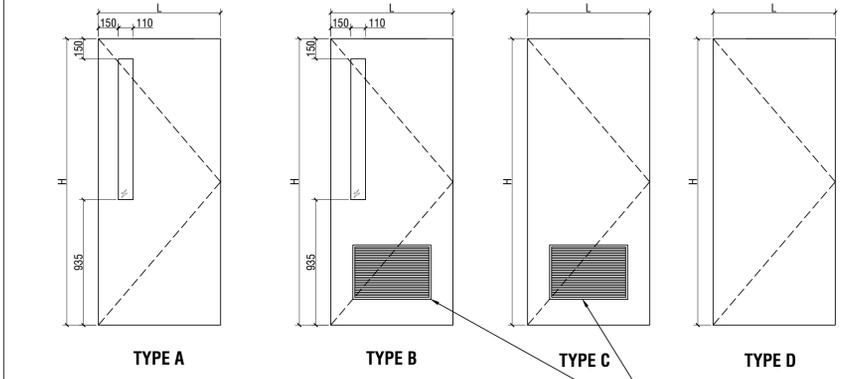
DESSINÉ PAR	CL.	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	INDIQUÉE
DOSSIER	051E15080 21-041		
REVISION	1		<b>A-801</b>

LA VERSION ORIGINALE DE CES PLANS ET DU DEVIS TECHNIQUE, SIGNÉE ET SCÉLÉE EST EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

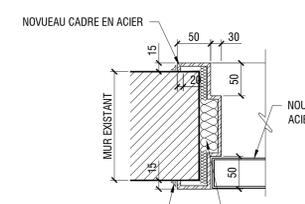
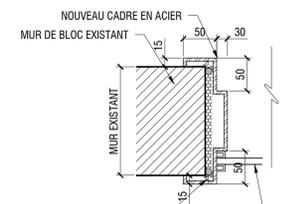
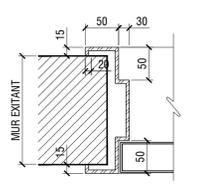
**NOTE:**  
 AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.



5 ÉLÉVATION DES CADRES  
 A-901 1:25



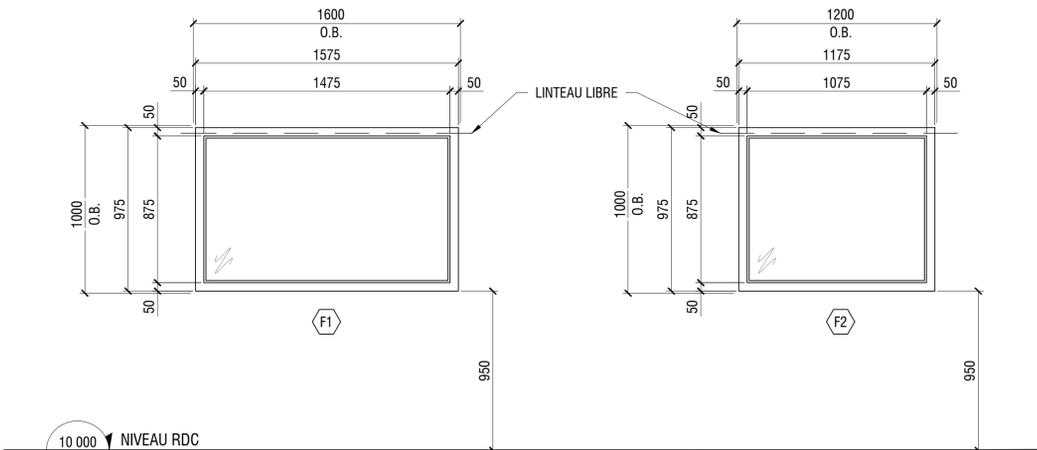
4 ÉLÉVATION DES PORTES  
 A-901 1:25



2 PROFILS DES CADRES  
 A-901 1:10

LÉGENDE : VST - VERRE DE SÉCURITÉ TREMPÉ 6mm														
NUMERO	LOCALISATION	PORTE	DIMENSIONS			MATÉRIEL	VITRAGE	CADRE		GROUPE DE QUINCAILLERIE			NOTES	
			ELEVATION	L	H			E	ELEVATION	MATERIEL	DETAIL			QUINCAILLERIE
BATIMENT EXISTANT														
										L1	H1	PROFIL		
141	BUREAU CONCIERGE	TYPE D	864mm	2135mm	45mm	ACIER PEINT	N.A.	TYPE D (NOUVEAU)	ACIER	864mm	2135mm	Y	À VENIR	DEGRE DE RESISTANCE AU FEU = 1 HEURE
143	INFORMATIQUE	TYPE B	864mm	2135mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE B (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
203	DÉPÔT	TYPE C	762mm	2435mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	N.A.	TYPE B (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
204	CONCIERGERIE	TYPE D	864mm	2435mm	45mm	ACIER PEINT	N.A.	TYPE D (NOUVEAU)	ACIER	864mm	2435mm	Y	À VENIR	DEGRE DE RESISTANCE AU FEU = 1 HEURE
205	CLASSE	TYPE A	864mm	2435mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE A (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
206	CLASSE	TYPE A	864mm	2435mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE A (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
207	CLASSE	TYPE A	864mm	2435mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE A (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
208	CLASSE	TYPE A	864mm	2435mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE A (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
209	CLASSE	TYPE A	864mm	2435mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE A (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
211	BUREAU	TYPE A	864mm	2135mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE B (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
212	CLASSE	TYPE A	864mm	2135mm	45mm	BOIS MASSIF A VERNIR	VST	TYPE C (EXISTANT)	ACIER	EXISTANT	EXISTANT	Z	À VENIR	NOUVELLE PORTE DANS CADRE EXISTANT
F1	INFORMATIQUE	F1	1475mm	875mm	-	-	VST	F1	ACIER	1575mm	975mm	X	-	NOUVELLE FENETRE DANS NOUVELLE OUVERTURE
F2	BUREAU	F2	1075mm	875mm	-	-	VST	F2	ACIER	1175mm	975mm	X	-	NOUVELLE FENETRE DANS NOUVELLE OUVERTURE

3 TABLEAU DES PORTES, FENÊTRES ET CADRES  
 A-901



1 ÉLÉVATION DES FENÊTRES  
 A-901 1:25

**POUR SOUMISSION**  
**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

**un architecture inc.**  
 5333 av. casgrain, bur. 504  
 montréal (québec) h2t 1x3  
 T 514.331.6490 F 514.331.6927  
 architectes@unarchitecture.com

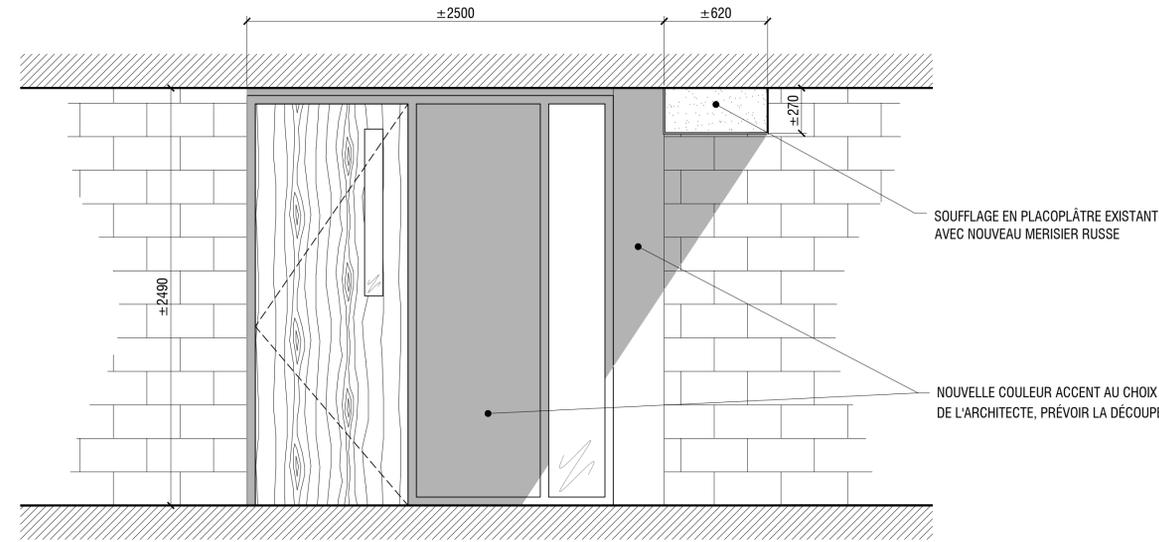
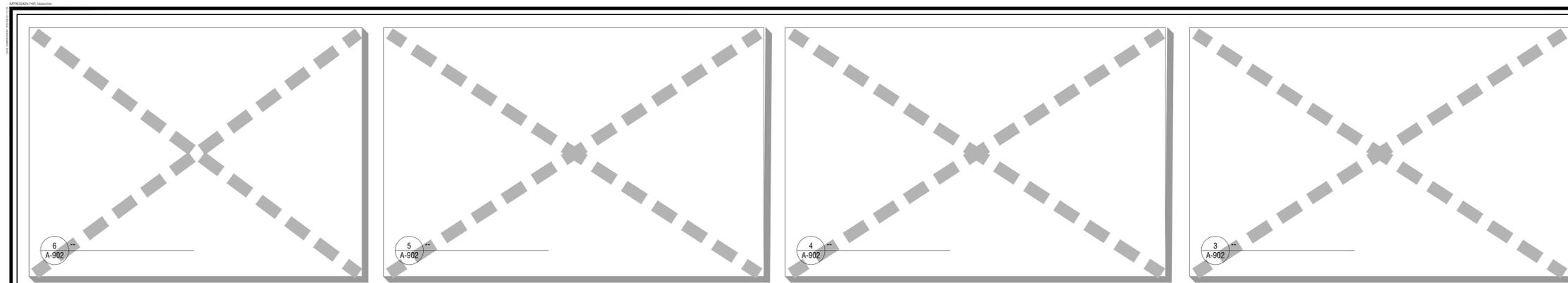
PROJET :  
 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
 REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2  
 11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
 POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**TABLEAU ET ÉLÉVATIONS DES PORTES, CADRES ET FENÊTRES**

DESSINÉ PAR	FXB	VÉRIFIÉ PAR	VPP
DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	INDIQUÉE
DOSSIER	051E15080 21-041		
REVISION	1		

**LA VERSION ORIGINALE DE CES PLANS ET DU DEVIS TECHNIQUE, SIGNÉE ET SCÉLÉE EST EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**A-901**



CONDITIONS EXISTANTES (COULOIR 201)



EXEMPLE DE RÉSULTAT FINAL (PHOTO PRISE DANS UNE AUTRE SECTION DU BÂTIMENT)

2 DÉCOUPE PEINTURE CORRIDOR  
A-902 / 1:20

TIPIQUE À CHAQUE PORTE

**TABLEAU DES FINIS**

NUMÉRO	LOCAL	PLANCHER		PLINTHE		MUR		PLAFOND		NOTES
		MATÉRIEL	ACTION	MATÉRIEL	ACTION	MATÉRIEL	ACTION	MATÉRIEL	ACTION	
<b>REZ-DE-CHAUSSEE</b>										
100	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1	PLACOPLÂTRE	1	
101	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1-5	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE	1-6	
103	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1-6	
112	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1-6	
115	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE	1-6	
121	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1	PLAFOND SUSPENDU, BÉTON	1-6	
123	CORRIDOR	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1	PLAFOND SUSPENDU, BÉTON	1-6	
123a	ESCALIER	CVC	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1-3-5	PLACOPLÂTRE	1	
125	GYMNASE	ROULEAU	1	CAOUTCHOUC	1	BLOC DE BÉTON	1-5	TUILES ACCOUSTIQUE	1	
129	BUREAU	ROULEAU	2	ROULEAU	2	BLOC DE BÉTON	4	BÉTON	4	
141	CONCIERGERIE	ROULEAU	2	ROULEAU	2	BLOC DE BÉTON	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE	2-3	
143	INFORMATIQUE	ROULEAU	2	ROULEAU	2	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	3-4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	2-3-4	
<b>ÉTAGE</b>										
201	CORRIDOR	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON, MÉTAL	4-5	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE	2-3-4	
203	DÉPÔT	ROULEAU	2	ROULEAU	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON	4-5	BÉTON	4-5	
204	CONCIERGERIE	ROULEAU	2	ROULEAU	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON	4-5	BÉTON	4-5	
205	CLASSE	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON, MÉTAL	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	2-3-4	
206	CLASSE	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON, MÉTAL	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	2-3-4	
207	CLASSE	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON, MÉTAL	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	2-3-4	
208	CLASSE	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON, MÉTAL	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	2-3-4	
209	CLASSE	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON, MÉTAL	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE, BÉTON	2-3-4	
210	CORRIDOR	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	4-5	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE	2-4	
211	BUREAU	ROULEAU	2	ROULEAU	2	PLACOPLÂTRE	4	PLAFOND SUSPENDU, PLACOPLÂTRE	2-4	
212	CLASSE	ROULEAU	2	ROULEAU	2	PLACOPLÂTRE	4	PLAFOND SUSPENDU	2	
213	CORRIDOR	ROULEAU	2	ROULEAU, CAOUTCHOUC	2	BLOC DE BÉTON, BÉTON	4-5	PLAFOND SUSPENDU, BÉTON	2-4	
214	ESCALIER	CVC	1	CAOUTCHOUC	1-2	BLOC DE BÉTON, PLACOPLÂTRE, BÉTON	1-3-5	PLACOPLÂTRE	1	

**NOTES GÉNÉRALES**

1 TABLEAU DES FINIS  
A-902

**NOTE:**  
AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.  
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

**POUR SOUMISSION**

**PAS POUR CONSTRUCTION**

2022-02-04	POUR SOUMISSION	VPP	1
DATE	REVISION	PAR	NO.

**un architecture inc.**  
5333 av. casgrain, bur. 504  
montréal (québec) h2t 1x3  
T 514.331.6490 F 514.331.6927  
architectes@unarchitecture.com

PROJET:  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**  
**ÉCOLE STE-MARGUERITE BOURGEOYS**  
**REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE, PHASE 2**  
11 625, RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST,  
POINTE AUX TREMBLES (QUÉBEC), H1B 2H8

TITRE DE PLANCHE  
**TABLEAU DES FINIS**

<p><b>LA VERSION ORIGINALE DE CES PLANS ET DU DEVIS TECHNIQUE, SIGNÉE ET SCÉLÉE EST EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE</b></p>	DESSINÉ PAR	FXB / CL	VÉRIFIÉ PAR	VPP
	DATE	2022-02-04	ÉCHELLE	INDIQUÉE
	DOSSIER	051E15080 21-041		
	RÉVISION	1		<b>A-902</b>